ESTIMATES

Department of Finance Canada

2002-2003
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are tabled in the spring and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2002

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2003-III-54

ISBN 0-660-61779-X

102-05096/

Department of Finance Canada

A Report on Plans and Priorities

2002-03
Estimates

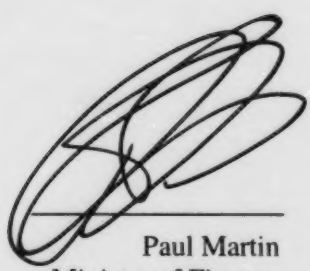

Paul Martin
Minister of Finance

Table of Contents

Section I: **Minister's Message and Management Representation Statement** **1**

Section II: **Raison d'être and Strategic Outcomes** **3**

A. Fiscal Sustainability 6

B. A Knowledge-based Economy 10

C. Social Advantage for Canada 14

D. Global Advantage for Canada 17

Section III: **Organization** **23**

Strategic Outcomes and Business Lines 23

Accountability 23

Program, Business Line, and Organization Chart 24

Human Resources 25

Departmental Planned Spending 26

Annex A: **Financial Information** **27**

Annex B: **Horizontal Initiatives** **33**

Legislative and Regulatory Initiatives 33

Sustainable Development Strategy 36

Annex C: **Other Information** **37**

Statutory and Departmental Reports 37

Section I: Minister's Message and Management Representation Statement

Minister's Message

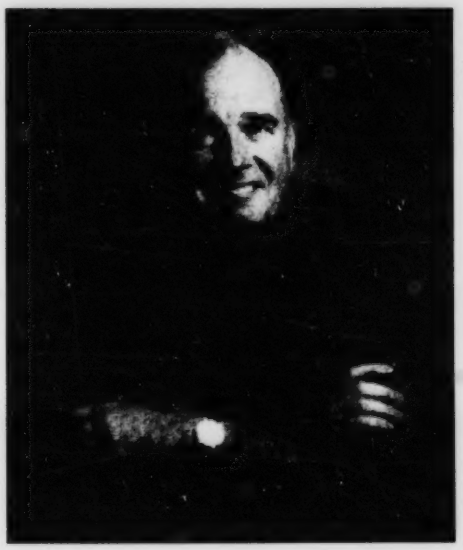

The Honourable Paul Martin, P.C., M.P.

As the primary source of advice and analysis on the economic and financial affairs of Canada, the Department of Finance plays an integral role in the federal government's efforts to secure a higher standard of living and a better quality of life for all Canadians.

Going forward, a key consideration will be the economic uncertainty we currently face. For the first time in 25 years, Canada is experiencing an economic slowdown that is truly global in nature – a slowdown made worse by the September 11, 2001, terrorist attacks on the United States.

These events show the value of recent years' efforts to put the nation's finances on a solid footing for the future. Thanks to prudent economic and fiscal planning and, above all, the determination of Canadians to make deficits a thing of the past, Canada is well positioned to manage the effects of the slowdown. In the December 2001 budget, the government was able to fund a comprehensive package of security measures; maintain its $100 billion tax reduction plan and its $23.4 billion increase in support for health care and early childhood development; and introduce new targeted investments in strategic infrastructure, research, development and skills, and international assistance, while remaining in budgetary balance and continuing to pay down the debt.

Canada's commitment to a better quality of life for individuals is by no means confined within our borders. The global nature of the current economic slowdown has shed new light on the importance of the government's ongoing work with its international partners to better manage the increased financial interdependence among countries. As Canada assumes the chairmanship of the Group of Seven (G-7) Finance Ministers and Central Bank Governors, the coming year will bring many opportunities for Canada to promote policies aimed at greater international financial stability and economic security for people the world over.

Déclaration de la direction

Je présente, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2002-2003 du ministère des Finances du Canada.

À ma connaissance, les renseignements contenus dans le présent document

- décrivent avec exactitude les plans et les priorités de l'organisation;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2000-2003*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfaite des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Mary Zamparo
Sous-ministre adjointe
Direction des services ministériels

Date : 28. 02. 02

Section II: Raison d'être and Strategic Outcomes

Raison d'être

The goal of the Department of Finance Canada is to foster strong and sustainable economic growth, resulting in higher standards of living for Canadians and an improved quality of life.

Strategic Outcomes

The Department is actively involved in the government's policy and legislative agenda, helping to develop and implement economic, social, and financial policies and programs. Departmental responsibilities include preparing the federal budget, developing tax and tariff policy and legislation, managing federal borrowing on financial markets, administering major transfers of federal funds to provinces and territories, developing regulatory policy for the country's financial sector and representing Canada within international financial institutions.

As a whole, the Department's activities are directed to the pursuit of four strategic outcomes: fiscal sustainability, a knowledge-based economy, a social advantage for Canada, and a global advantage for Canada. As well, in response to the tragic events of September 11, 2001, the Department is intensifying and broadening its efforts, where required, to help ensure a secure Canada. Over the last several years, the Department has been working to implement measures to combat money laundering. Since September 11, this work has been expanded to include terrorist financing as an important element of the government's anti-terrorist plan. The Minister of Finance is responsible for Canada's anti-money laundering legislation, the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act*, and the agency created pursuant to that legislation, the Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada (FINTRAC). In addition, the Department of Finance is the lead department for Canada in international discussions on money laundering and terrorist financing issues in a range of forums, most notably the Financial Action Task Force on Money Laundering.

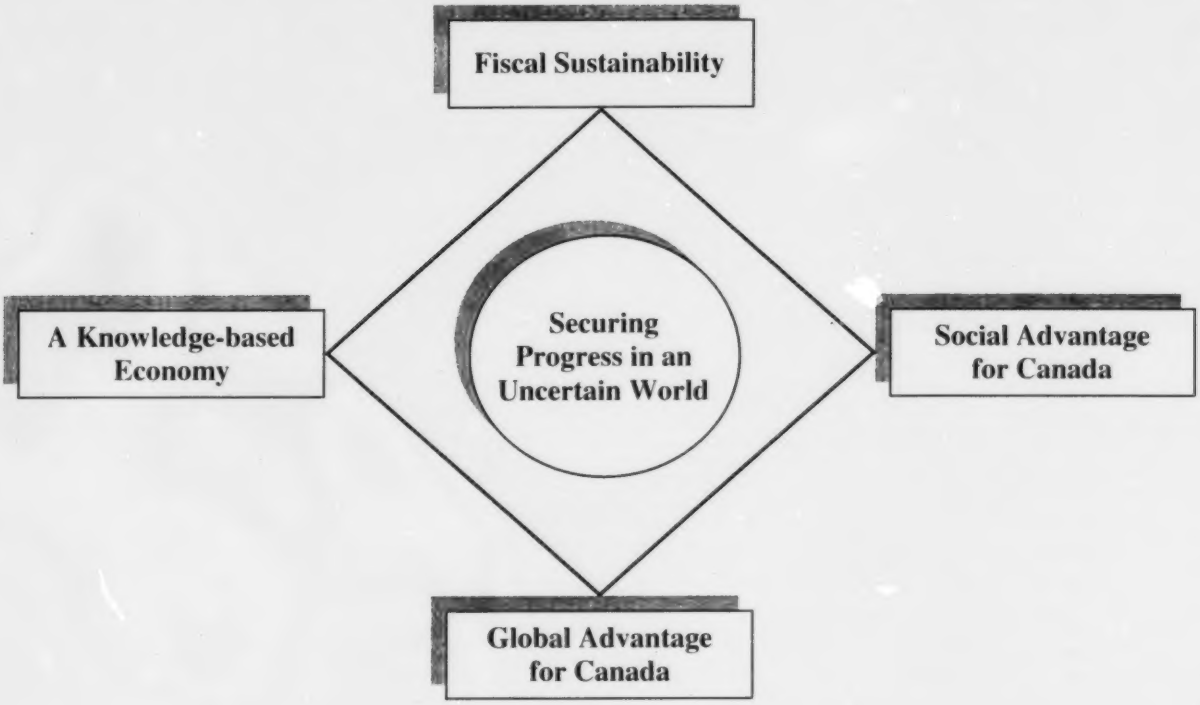

The plans and priorities put forward on the following pages demonstrate how the Department will pursue its four strategic outcomes in support of the overarching goal of fostering strong and sustainable economic growth. Also provided is an approximate timeframe for the completion of specific plans, along with an indication of how the Department proposes to monitor its progress in achieving the results set out in its plans and priorities.

Prior to presenting specific plans and priorities, it is important to note that the Department of Finance does not work in isolation. In order to achieve planned results, the Department must consult and co-ordinate its efforts with a number of different groups, in both the public and private sectors, and provide advice to them, as appropriate. The Department's client groups and its services to them are as follows:

- **The Government, Cabinet, and the Treasury Board** – provides analysis, advice, and recommendations regarding economic and financial affairs and tax matters. The Department is also responsible for providing instructions for the drafting of legislation in these areas.

- **Parliament and Parliamentary committees** – acts as the primary sponsor of bills on taxation and financial matters and steers them through the parliamentary process. The Department also provides support to the Minister in the fulfillment of his parliamentary responsibilities.

- **The public and Canadian interest groups** – supports an expanded program of public information and consultation. This includes responding to requests for information and providing facts to Canadians on key economic, fiscal, and tax issues to facilitate wide participation in a more open, broad-based consultation process.

- **Departments, agencies, and Crown corporations** – plays an active role in encouraging co-ordination and harmony among all federal initiatives that affect the economy, the financial sector, and financial markets.

- **Provincial and territorial governments** – works towards improved co-operation on transfer, fiscal, taxation, financial sector, and other issues of concern to all governments, and works with the provinces and territories as the joint stewards of the Canada Pension Plan (CPP) to ensure that it remains financially secure and stable.

- **Financial market participants** – works with market participants to maintain a well-functioning market for Government of Canada securities, and ensures that investors in Canadian government debt are well-informed of financial and economic developments.

- **Financial institutions** – ensures that the legislative and regulatory framework allows financial institutions to compete effectively at home and abroad, empowers and protects consumers of financial services, and enables institutions to generate the financing necessary for Canadian businesses to grow and prosper.

- **International economic and finance community** – develops Canada's policy with respect to the World Bank, the International Monetary Fund, and the European Bank for Reconstruction and Development, negotiates double taxation treaties with our treaty partners, and represents Canada in a broad range of official international forums.

- **International trade community** – is responsible for Canada's import policy, including the *Customs Tariff*, trade remedy legislation and trade in financial services, and participates in international trade forums (such as the World Trade Organization or WTO) and in related negotiations as they concern trade, import policy, services, and investment issues.

A. Fiscal Sustainability

Notional planned spending for 2002–03: $36,376.5 million

(Includes both operating and statutory program expenditures; $36,348.0 million are statutory program expenditures of which $36,175.0 million is for interest and other costs under the Public Debt Program.)

Objective: A sustainable fiscal structure to ensure that Canada is in the best position to capitalize on both domestic and global economic opportunities.

For the first time in 25 years, Canada finds itself in the midst of a global economic slowdown, which was exacerbated by the terrorist attacks on September 11, 2001. A key fiscal planning objective for the next few years is to maintain the sustainable fiscal structure set out in the 2001 budget.

Weakness in the United States economy has affected the Canadian economy, which has slowed considerably because of a decrease in our largest trading partner's demand for exports. More recently, there have been signs that the recovery may be under way. However, the global outlook remains subject to considerable uncertainty.

Compared with the previous downturn of the early 1990s, Canada is better positioned to weather difficult economic times because of its healthier finances. This is the result of balanced budgets and debt repayments, tax cuts, low and stable inflation rates, declining foreign debt and historically low interest rates.

The plans and priorities identified below in the pursuit of fiscal sustainability are similar to those put forward in previous planning documents. We will continue to encourage economic growth and opportunity, with a focus on tax relief and improvements to the efficiency and fairness of the Canadian tax system.

Debt-servicing costs are the largest spending program of the federal government, and the prudent and effective management of the programs that give rise to these costs is important to all Canadians. Key considerations in public debt management are the sizeable annual refinancing needs and the government's exposure to financial risks, principally the effect on costs of changes in interest rates. A diversified approach to raising funds, focusing on a well-functioning domestic market, and maintaining a prudent debt structure are essential elements in achieving the government's objective of obtaining stable, low-cost funding for its operations.

Priorities

1) A prudent fiscal planning framework

Plans	Timeframe	Progress will be monitored by
• Develop economic and fiscal policy options for the next budget.	Ongoing plan; updated with the publication of the economic update and budget.	Measures of budgetary and financial balance summarized in the Annual Financial Report of the Government of Canada. (http://www.fin.gc.ca/purl/afr-e.html)
• Maintain a prudent public debt structure and financial position.	Ongoing plan; subject to annual initiatives under the Debt Management Strategy. (http://www.fin.gc.ca/purl/dms-e.html)	Comparison with other countries. Measures of financial exposure and position, such as exposure to interest rate and liquidity risks, summarized in budget documents and the Debt Management Report. (budget info: http://www.fin.gc.ca/access/budinfoe.html; Debt Management Report: http://www.fin.gc.ca/purl/dmr-e.html)

2) Tax relief for individuals and businesses

Plans	Timeframe	Progress will be monitored by
• Implement the $100 billion tax reduction plan.	Implementation is expected to be complete in 2004–05.	Change in the average personal and corporate income tax burden. For example, by 2004–05, the average personal income tax burden is projected to be reduced by 21 per cent and by 27 per cent for families with children. The general corporate tax rate is legislated to fall from 25 per cent to 23 per cent on January 1, 2003, and to 21 per cent on January 1, 2004.

3) Improvements to the Canadian tax system

Plans	Timeframe	Progress will be monitored by
• Improve the efficiency and fairness of the tax system. This includes, for example: ◦ overseeing the implementation of a modernized legislation framework for the taxation of alcohol and tobacco products, in co-operation with the Canada Customs and Revenue Agency; and ◦ undertaking consultations on how to extend the lower corporate tax rate to resource income, while improving the tax structure at the same time.	Ongoing plan.	Monitoring and evaluating tax measures and reporting on them in the Tax Expenditures and Evaluations report. (http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-e.html). Introduction and passage of necessary legislation.
• Expand the tax treaty network.	Ongoing plan.	Treaties entered into or amended.
• Negotiate federal-provincial-territorial income tax collection agreements.	Ongoing plan.	Effective functioning of the agreements.

4) A well-functioning Government of Canada securities market

Plans	Timeframe	Progress will be monitored by
• Enhance liquidity and transparency standards to maintain a well-functioning Government of Canada securities market.	Ongoing plan; subject to annual initiatives under the Debt Management Strategy.	Measures of the effectiveness of financial operation – for example, statistics on cost versus return, auction tail and coverage, and holdings. Measures of market liquidity and efficiency by secondary market activity, such as turnover and transaction costs. Consultations with market participants and program evaluations.

5) A vibrant, cost-effective retail debt program

Plans	Timeframe	Progress will be monitored by
• Integrated marketing communications. • Relevant product and service features for Canadians. • Operational efficiencies and cost reductions for sales agents, sponsoring organizations, and government.	Will be implemented during the three-year planning period.	Comparison with the annual Business Plan prepared by Canada Investment and Savings, which is a special operating agency of the Department of Finance. The Business Plan details how these plans will be realized over the planning period, and progress will be monitored on a continuous basis. Additional information is available at http://www.cis-pec.gc.ca/eng/corporate_home.asp.

B. A Knowledge-based Economy

Notional planned spending for 2002–03: $21.3 million

Objective: Policies and programs that provide appropriate support for research and development, entrepreneurship, innovation and risk-taking, and that ensure Canadians have the skills and knowledge necessary for the knowledge-based economy.

New ideas, the wellspring of innovative products and business practices, frequently come from research. The effective translation of new ideas into business opportunities will fuel economic performance in a global economy where knowledge is the key to competitiveness. The ways that Canada can capitalize on its strengths will be discussed as the country engages in consultations on innovation and skills. Considerable challenges remain if Canada is to benefit from the high growth opportunities that will be realized by the most innovative of the world's economies. In particular, our research and development performance can be improved.

To this end, the government has made significant investments in recent budgets to

- foster innovation in all regions of Canada;
- create new research opportunities at Canadian universities, research hospitals, and other research institutions;
- encourage research and development investment by others; and
- facilitate the commercialization of knowledge.

Successive budgets will build on these initiatives.

To foster innovation and entrepreneurship, the Canadian economy must have the ability to provide financing at all stages of development. Dynamic capital markets are critical to Canada's future economic success, and the financial services sector plays a vital role in ensuring that Canada's capital markets are efficient and globally competitive. Not only is the sector a significant component of the knowledge-based economy in its own right, but it is also a key enabler of innovation and risk-taking throughout the economy. The government recognizes this and will build on the measures that it has already taken to promote the efficiency and growth of this sector, ensure its safety and soundness, and foster greater domestic competition, while protecting consumers.

Priorities

1) Support for research and development

Plans	Timeframe	Progress will be monitored by
• Provide a supportive environment for research and development across all sectors.	Target is to move from 15th to 5th in rank order of member countries of the Organization for Economic Co-operation and Development, in terms of national investment in research and development, by 2010.	Increase in national research and development investments as a percentage of gross domestic product.
• Improve the policy framework for the commercialization of research.	Over the next three years, the government will continue to refine its support for the commercialization of research findings from government laboratories, universities and research hospitals.	Improved commercialization outcomes from research laboratories.

2) A leading-edge financial services sector that is internationally competitive, safe and sound, and responsive to consumer needs

Plans	Timeframe	Progress will be monitored by
• Continue the implementation of the new policy framework for the financial services sector, as defined by the passage of Bill C-8 and the ensuing regulations.	To be completed in fiscal year 2002–03.	Implementation of regulations required to give effect to the policy intent of Bill C-8.

• Ensure that the regulatory framework for Canada's financial institutions remains internationally competitive.	Ongoing plan.	Issuance of consultation paper on possible co-operative bank initiative. Review of governance provisions in financial institutions' statutes. Review of policyholder protection.
• Develop a supportive environment for financing at early stages.	Ongoing plan. Target is to be one of the top 3 industrial countries in venture capital investment (per capita), and to match the United States in initial public offering dollars raised (per capita) by 2010.	Progress toward targets; consultations with market participants. Private and public sector financing available for early-stage companies.

3) Programs that facilitate the adaptation of all sectors to the knowledge-based economy

Plans	Timeframe	Progress will be monitored by
• Ensure that the government's programs facilitate the transition of all sectors of the economy to the new technological, global environment.	Plan is ongoing and will continue to be reflected within the three-year planning horizon and beyond as the government makes new investments through successive budgets.	Evidence of innovation, technology adoption and success in global markets across all sectors of the economy.

4) A tax system that promotes economic growth, investments, and entrepreneurship

Plans	Timeframe	Progress will be monitored by
• Create a positive environment for investment and entrepreneurship by implementing the $100 billion tax reduction plan and by introducing targeted tax measures. For example, to improve their cash flow in the face of economic slowdown, small businesses can defer payment of their federal corporate tax instalments for the months of January, February, and March 2002 for a period of six months.	Ongoing plan. For example, the general corporate tax rate will be reduced to 23 per cent on January 1, 2003, and to 21 per cent on January 1, 2004.	Comparison of statutory and effective tax rates with other jurisdictions, principally the United States. Developments in other countries in order to assess Canada's relative position. Continued assessment as to whether existing targeted measures are working and whether additional targeted measures should be considered.

C. Social Advantage for Canada

Notional planned spending for 2002–03: $27,706.3 million

(Includes both operating and statutory program expenditures; $27,695.0 million is for transfer payments under the Federal-Provincial Transfers Program.)

Objective: Focus on key social programs and the values they represent to support and sustain Canadian society and to bolster Canada's economic advantage.

The Department's initiatives under a Social Advantage for Canada reflect the importance of social programs, and the values they represent, in supporting and sustaining a successful knowledge-based economy and a well-functioning society. The quality of communities, health care, education, and the social safety net, and the equality of opportunity all matter in creating world-class knowledge-based economies and societies.

The plans and priorities identified below are similar to those put forward in previous planning documents. Creating a social advantage bolsters a country's economic advantage. In the knowledge-based economy, highly skilled, innovative knowledge workers are a key resource. In turn, strong productive economies generate the resources to re-invest continually in key social infrastructure. Successful knowledge economies are societies with a high quality of life.

Priorities

1) Support the continuing renewal of the Canadian health care system

Plans	Timeframe	Progress will be monitored by
• Continue to monitor and assess the implementation of the Health Accord and contribute to the ongoing renewal of Canada's health system, including the Commission on the Future of Health Care in Canada.	Ongoing plan.	Continuing efforts to collaborate with the provinces and territories on the renewal of the health care system and implementation of the Health Accord.

2) Transfer programs with the provinces and territories

Plans	Timeframe	Progress will be monitored by
• Continue the review of the Equalization Program and of the Territorial Formula Financing in preparation for new arrangements in 2004–05.	Ongoing plan.	Progress towards the target of introducing legislation to Parliament in time to receive Royal Assent by April 1, 2004. Ongoing consultations with provinces and territories.
• Ensure the efficient administration of the transfer programs, including timely and accurate payments to provinces consistent with legislation and regulations.	Ongoing plan.	Accurate and timely monthly payments to provinces and territories based on official estimates. The Office of the Auditor General audits these calculations on an annual basis. Additional information is available at http://www.fin.gc.ca/activty/fedprov-e.html.

3) Support for Canadians to upgrade their skills and learning

Plans	Timeframe	Progress will be monitored by
• Develop and implement policies, in collaboration with the provinces, territories and other stakeholders that: ◦ help Canadians upgrade their skills and acquire new ones; ◦ ensure that Canada's learning systems meet current and future needs; and ◦ ensure that there is an adequate supply of skilled workers.	Ongoing plan.	Evidence of increased numbers of workers upgrading existing skills and acquiring new skills; increased math and science achievement; increased levels of post-secondary credential acquisition. Evidence of reduced numbers of adult Canadians with low literacy skills and improved literacy levels of high school graduates.

4) Sustainability of the Canada Pension Plan (CPP)

Plans	Timeframe	Progress will be monitored by
• Proceed with the triennial review of the financial status of the CPP.	Target is to complete the financial review of the CPP by the end of 2002 and to implement any measures resulting from the Federal-Provincial-Territorial Finance Ministers' review of the CPP in 2004.	Periodic actuarial reviews of the CPP.

5) Increasing support for families with children

Plans	Timeframe	Progress will be monitored by
• Implement enhancements to the Canada Child Tax Benefit (CCTB). The CCTB and personal income tax parameters are indexed to the cost of living.	As announced in the 2000 budget, increases to the CCTB are to be implemented over five years and will result in an increase of $2.5 billion annually in 2004–05.	Change in the average personal income tax burden for families with children. Change in the per child amounts under the CCTB – benefits are planned to increase from $1,975 per child in 2000 to $2,500 by 2004.

6) Review Employment Insurance premium rate-setting mechanism

Plans	Timeframe	Progress will be monitored by
• Prepare and carry out a review leading to a new rate-setting mechanism for the Employment Insurance premium.	The review, which will be carried out with Human Resources Development Canada, is to be completed prior to the setting of the 2004 premium rate.	Completion of the review and implementation of a new rate-setting mechanism for the 2004 premium rate.

D. Global Advantage for Canada

Notional planned spending for 2002–03: $1,155.3 million

(Includes both operating and statutory program expenditures; $1,123.4 million are statutory program expenditures comprised of budgetary and non-budgetary items.)

Objective: Promote stronger global growth and greater financial stability, work to achieve a secure and open border, and advance Canada's trade and investment interests.

The Department will contribute on several fronts to the pursuit of a global advantage for Canada. As Chair of the G-7 Finance Ministers, and as a participant in other forums including the G-20, Canada will work to forge co-operation and consensus on measures to strengthen global economic growth, promote financial stability, and reduce poverty. Canada will also promote, through these and other forums including the Financial Action Task Force on Money Laundering, the implementation of international standards to prevent abuses to the international financial system and measures to cut off terrorist financing.

The 2001 budget provided multi-year funding for border-related security and efficiency measures, and the Department will work closely with concerned stakeholders to ensure timely and effective implementation. The Department will work to foster a better appreciation of Canada's economic advantages by global financial markets and investors, and it will continue to play a central role both in the development and management of Canada's trade and investment policies and in the advancement of Canada's interests in the context of a strong rules-based international trading system. The Department will also have a key role to play in the assessment of environmental policy options such as clean air, clean water, and climate change. This will not only contribute to improving the quality of life but also to increasing Canada's appeal as a place to invest.

Priorities

1) Enhancing border efficiency and security

Plans	Timeframe	Progress will be monitored by
• Work with public and private stakeholders to improve the efficiency and security of Canada's borders.	Ongoing plan. The 2001 budget provided multi-year funding for border-related security and efficiency initiatives.	The effective implementation of border-related security and efficiency measures.

• Legislate new Air Travellers Security Charge to fund new approach to air security with rigorous new national Transport Canada standards.	The Air Travellers Security Charge is proposed to come into effect in April 2002.	P .ssage of necessary legislation and introduction of the charge on April 1, 2002. A transparent, annual review will be conducted to ensure that revenue from the Security Charge does not exceed the cost of the enhanced air security system over a five-year period.

2) Ensuring that Canada's financial system is secure and meets international standards for combatting financial abuses and terrorist financing activities

Plans	Timeframe	Progress will be monitored by
• Implement measures to detect and deter money laundering and terrorist financing activities consistent with international standards.	Regulations respecting client identification, record-keeping and reporting of cross-border movements of currency and of prescribed financial transactions are expected to come into force during 2002.	Promulgation of the regulations.
	Further regulations regarding the reporting of terrorist property and suspicious transactions related to terrorist financing are expected to come into force in spring 2002.	Promulgation of the regulations.

3) Participation in the development, promotion, and implementation of international standards to prevent abuse of the financial system

Plans	Timeframe	Progress will be monitored by
• Participate in and advance work on effective international action against financial abuses, including the development and implementation of international standards.	Ongoing commitment to participate in the work of the Financial Action Task Force (FATF) on Money Laundering, as well as in other international and regional forums over the course of 2002–03.	Co-ordinated positions taken at international forums consistent with Canadian priorities. Active participation in FATF's revision of its international anti-money laundering standards in 2002–03.

4) Reforms to increase global growth and financial stability

Plans	Timeframe	Progress will be monitored by
• Collaborate with other governments, international organizations, and financial institutions to develop policies and instruments to increase global growth and financial stability and to promote poverty reduction.	Ongoing plan, given the evolving nature of the global economy.	Trends in the level and distribution of real per capita incomes worldwide. G-8 leaders will review policies and outcomes with respect to Africa at their meeting in Kananaskis, Alberta, in June 2002.
• Support the Minister as Chair of the G-7 Finance Ministers.	The Minister will chair the G-7 Finance Ministers process for the duration of 2002, with a key ministerial meeting scheduled for June 2002 in Halifax.	Development and implementation of G-7 action plans in the areas of economic growth, terrorist financing, crisis management and other areas of global governance, as well as international development and poverty reduction.

• Work with the International Monetary Fund (IMF) and the World Bank to develop tools for the prevention and management of financial and economic crises.	Ongoing plan, given the evolving nature of international financial crises. A key result for 2002–03 will be to reach consensus on the major elements of an international debt-restructuring framework.	Trends in the frequency, severity, and external impacts of international financial crises.

5) Strengthening the international trading system

Plans	Timeframe	Progress will be monitored by
• Work to advance trade liberalization and improve international trade rules in the World Trade Organization (WTO), the Free Trade Area of the Americas (FTAA), and other bilateral and regional trade initiatives.	Negotiations for free trade agreements with four Central American countries (El Salvador, Guatemala, Honduras, and Nicaragua) and with Singapore are expected to conclude in 2002–03. The Doha Development Round of WTO multilateral trade negotiations, which began in November 2001, and the FTAA negotiations are scheduled to conclude in 2005.	The development, in consultation with domestic stakeholders, of Canada's position on key negotiating issues for which the Department has primary responsibility such as market access, disciplines on anti-dumping and countervailing duties, subsidies and financial services. The effective advancement of Canada's interests and priorities in these areas in the negotiations.

6) Protection of the environment

Plans	Timeframe	Progress will be monitored by
• Continue to contribute to the analysis of domestic emissions trading to address climate change.	The report of the Domestic Emissions Trading Working Group is expected to be presented to federal and provincial energy and environment ministers over the next year.	Completion of analyses on domestic emissions trading, including the report of the federal-provincial Domestic Emissions Trading Working Group.

7) Support opportunities for Canadian trade and investment

Plans	Timeframe	Progress will be monitored by
• Ensure that tariff and trade remedy policies support and enhance the competitiveness of Canadian business.	Ongoing plan.	Timely and effective responses to proposals or requirements to modify Canadian policies concerning tariff rates (e.g. to lower tariffs on inputs imported for manufacturing purposes) or trade remedy measures, such as those arising from the conclusion of multilateral trade agreements.
• Develop innovative approaches to financing in support of Canada's participation in foreign trade and investment opportunities.	Ongoing plan.	Active oversight of Crown agencies with responsibility to support trade and investment between Canada and other countries. Regular contact with the commercial sector and the international financial community.
• Develop initiatives to foster better understanding abroad of Canada's economy.	Ongoing plan.	Canada's leadership and involvement within international financial organizations.

8) An internationally competitive tax system

Plans	Timeframe	Progress will be monitored by
• Develop a Canadian advantage in areas such as corporate taxation and capital gains taxation.	The $100 billion tax reduction plan is to be fully implemented by 2004–05. The combination of federal and provincial actions will result in the average general rate of corporate taxation in Canada being about 5 percentage points below the U.S. average rate by 2005. Effective October 2000, the capital gains inclusion rate was reduced. This has resulted in a lower typical tax rate on capital gains in Canada than in the United States.	Comparison of both statutory and effective tax rates. Review of the enhanced competitiveness of corporate taxation in Canada vis-à-vis its major competitors.

Section III: Organization

Strategic Outcomes and Business Lines

The following crosswalk identifies the 2002–03 resource relationship between the Department's Strategic Outcomes and Business Lines.

Program / Business Line →	Economic, Social, and Financial Policies				Public Debt		Fed.-Prov. Transfers
	Operating Expenditures		Statutory Program Expenditures				
Strategic Outcomes ↓	Policies and Advice	Corp Admin	Int'l. Financial Org.*	Domestic Coinage	Interest and Other Costs	CI&S	Transfer Payments
	($ millions)						
Fiscal Sustainability	18.0	10.5		48.0	36,175.0	125.0	
A Knowledge-based Economy	13.4	7.9					
Social Advantage for Canada	7.1	4.2					27,695.0
Global Advantage for Canada	22.9	9.0	1,123.4				
Total	61.4	31.6	1,123.4	48.0	36,175.0	125.0	27,695.0

Note: Notional allocation of planned spending based on best estimate.
* Includes budgetary and non-budgetary (loans, investments, and advances) items.

Accountability

The Department of Finance operates under sections 14–16 of the *Financial Administration Act*, which provide the Minister with broad responsibility for "the management of the Consolidated Revenue Fund and the supervision, control and direction of all matters relating to the financial affairs of Canada not by law assigned to the Treasury Board or to any other Minister."

Six policy branches supported by the Consultations and Communications Branch, Law Branch, and Corporate Services Branch deliver the departmental programs, as well as the associated business lines. The organizational structure displayed on the following page shows the positions responsible for each business line.

Please refer to Table 1 in Annex A of this report for an allocation of planned spending and full-time equivalents by program and business line.

Program, Business Line, and Organization Chart

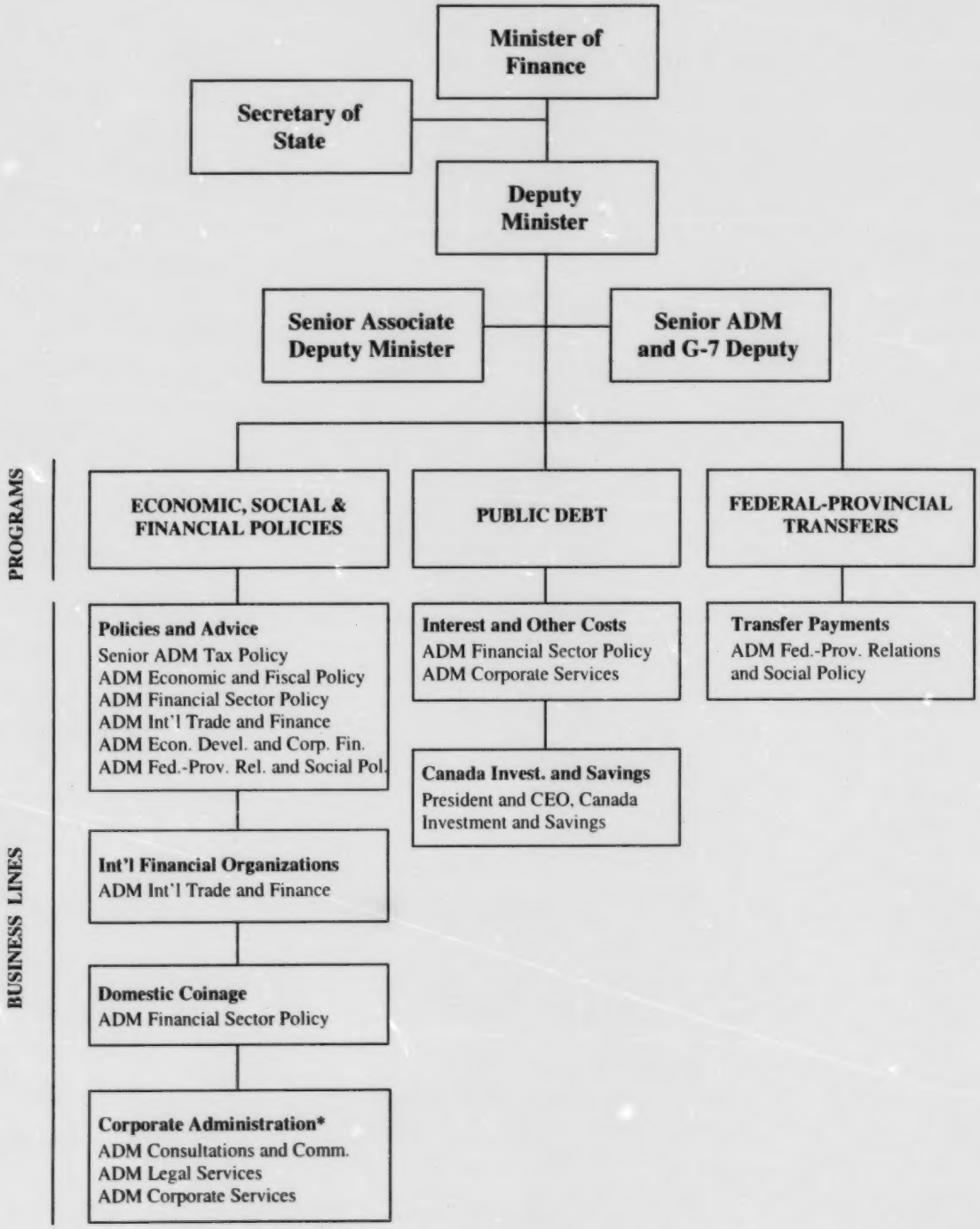

* This business line also includes departmental management.

Human Resources

The Department of Finance is a knowledge organization, a policy department and a central agency, with a strong culture of professionalism and excellence. Its workforce is comprised of extremely competent and exceptionally committed employees who have joined the Department because they believe that public service is important and that they can make a real contribution to their country.

Recognizing that its employees, and the culture and environment in which they work, are the Department's key assets, Finance Canada has developed and implemented a new Human Resource Plan. This on-going Plan was launched in September 2000, with the objective of making the Department the workplace of choice in the federal Public Service. Members of the Executive Committee serve as champions to provide leadership and strategic direction for the following key elements of the Plan:

- performance management and employee review
- career development
- professional learning and networking
- supportive working environment
- awards and recognition
- recruitment
- official languages
- physical work environment and technological tools
- employment equity and respect in the workplace

To take stock of the Plan-related achievements, the Deputy Minister and the Executive Committee host an annual Town Hall meeting with all staff. This forum presents a significant opportunity for the Deputy Minister and the Executive Committee champions to be accountable for what was accomplished during the year and for employees to provide feedback.

Departmental Planned Spending

	Forecast Spending 2001–02*	Planned Spending 2002–03	Planned Spending 2003–04
		($ millions)	
Budgetary Main Estimates (gross)	68,916.7	**65,019.2**	67,500.1
Non-budgetary Main Estimates (gross)†	24.2	**247.6**	30.5
Less: Respendable revenue	7.4	**7.4**	7.4
Total Main Estimates	68,933.5	**65,259.4**	67,523.2
Adjustments‡‡	-460.0	**-**	-
Net Planned Spending	68,473.5	**65,259.4**	67,523.2
Less: Non-respendable revenue	183.7	**105.6**	103.5
Plus: Cost of services received without charge	13.0	**13.3**	13.5
Net Cost of Program	68,302.8	**65,167.1**	67,433.2
Full-time Equivalents	806	**811**	784

* Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

† Planned spending is expected to increase in 2002–03 because of an increase in the issuance related to the International Monetary Fund's Poverty Reduction and Growth Facility. This issuance is expected to be reduced in the following year.

‡‡ Reduction in forecast spending is primarily due to a decrease in the forecast of public debt charges because of lower interest rates.

Annex A: Financial Information

Table 1: Net Planned Spending and Full-time Equivalents

Table 2: Summary of Transfer Payments

Table 3: Details of Transfer Payments for the Estimates Year 2002–03

Table 4: Sources of Respendable and Non-respendable Revenue

Table 5: Net Cost of Programs for the Estimates Year 2002–03

Table 6: Loans, Investments, and Advances (Non-budgetary)

Table 1: Net Planned Spending and Full-time Equivalents

Program/Business Line	Forecast Spending 2001–02		Planned Spending 2002–03		Planned Spending 2003–04	
	$millions	FTE	**$millions**	**FTE**	$millions	FTE
Economic, Social, and Financial Policies Program						
Policies and Advice*	1,313.1	540	**61.4**	**549**	49.4	523
International Financial Organizations† ‡‡	823.1		**1,123.4**		538.8	
Domestic Coinage	62.0		**48.0**		48.0	
Corporate Administration	36.3	266	**31.6**	**262**	30.0	261
	2,234.5	806	**1,264.4**	**811**	666.2	784
Public Debt Program						
Interest and Other Costs	39,027.0		**36,175.0**		37,977.0	
Canada Investment and Savings	173.0		**125.0**		123.0	
	39,200.0		**36,300.0**		38,100.0	
Federal-Provincial Transfers Program						
Transfer Payments	27,039.0		**27,695.0**		28,757.0	
	27,039.0		**27,695.0**		28,757.0	
TOTAL§	68,473.5	806	**65,259.4**	**811**	67,523.2	784

* Forecast spending for 2001–02 includes a $1,250.0 million grant to the Canada Foundation for Innovation.

† Includes both Budgetary and Non-budgetary items.

‡‡ Planned spending is expected to increase in 2002–03 because of a rise in the number of the world's heavily indebted poorest countries that could qualify for the Canadian debt initiative and because of an increase in the issuance related to the International Monetary Fund's Poverty Reduction and Growth Facility. These amounts are expected to be reduced in the following year.

§ The number of Full-time Equivalents declines in 2003–04 because of the expiry of Canada's term as chair of the international Finance Ministers' meetings.

Table 2: Summary of Transfer Payments

	Forecast Spending 2001–02	Planned Spending 2002–03	Planned Spending 2003–04
		($ millions)	
Grants			
Economic, Social, and Financial Policies Program			
Policies and Advice*	1,250.0		
International Financial Organizations†	161.0	**515.0**	145.0
Total Grants	1,411.0	**515.0**	145.0
Contributions			
Economic, Social, and Financial Policies Program			
International Financial Organizations	165.0	**160.0**	150.0
Total Contributions	165.0	**160.0**	150.0
Other Transfer Payments			
Economic, Social, and Financial Policies Program			
International Financial Organizations‡‡	278.1	**200.8**	213.3
Federal-Provincial Transfers Program			
Federal-Provincial Transfer Payments (cash portion)§	27,039.0	**27,695.0**	28,757.0
Total Other Transfer Payments	27,317.1	**27,895.8**	28,970.3
Total Grants, Contributions, and Other Transfer Payments	28,893.1	**28,570.8**	29,265.3

* The $1,250.0 million under forecast spending for 2001–02 represents a grant to the Canada Foundation for Innovation.

† Planned spending is expected to increase in 2002–03 because of a rise in the number of the world's heavily indebted poorest countries that could qualify for the Canadian debt initiative. This expenditure is expected to be reduced in the following year.

‡‡ Planned spending is likely to increase in 2003–04 above what is shown here once the negotiations for the 13th replenishment of the International Development Association have been completed.

§ The amount shown as Planned Spending for 2002–03 is the cash contributions authorized by Part V of the *Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act*. The following table shows the total federal contribution in respect of the Canada Health and Social Transfer (CHST), including the tax portion of the transfer:

	($ millions)
Total cash transfer payments (Main Estimates)	18,600.0
Plus equalized tax transfers	16,716.0
Total	35,316.0

Table 3: Details of Transfer Payments for the Estimates Year 2002–03

Economic, Social, and Financial Policies Program

International Financial Organizations Business Line

Objective

- Responsible administration of international financial obligations and subscriptions.

Planned Results

- The efficient use of resources to promote growth and equitable development in the world economy.

Milestones

- Annual tabling in Parliament of the Report on Operations Under the *Bretton Woods and Related Agreements Act.*

Federal-Provincial Transfers Program

Transfer Payments Business Line

Objective

- Transfer payments pursuant to statutes with respect to the Canada Health and Social Transfer (CHST), Equalization and other transfers, and pursuant to agreement with respect to Territorial Formula Financing.

Planned Results

- Efficient and effective administration of the program.

Milestones

- Timely and accurate payments consistent with statutory requirements.

Table 4: Sources of Respendable and Non-respendable Revenue

	Forecast Revenue 2001–02	**Planned Revenue 2002–03**	Planned Revenue 2003–04
		($ millions)	
Respendable Revenue			
Economic, Social, and Financial Policies Program	9.9	**7.4**	7.4
Total Respendable Revenue	9.9	**7.4**	7.4
Non-respendable Revenue			
Economic, Social, and Financial Policies Program*	175.1	**105.6**	103.5
Total Non-respendable Revenue	175.1	**105.6**	103.5
Total Respendable and Non-respendable Revenue	185.0	**113.0**	110.9

* Planned non-respendable revenue is expected to be lower in 2002–03 because the demand for circulating coinage is expected to decrease and the mix of circulating coinage is expected to change (i.e. there will be reduced demand for high-denominational coins).

Table 5: Net Cost of Programs for the Estimates Year 2002–03

	Economic, Social & Financial Policies Program	Public Debt Program	Federal-Provincial Transfers Program	Total
		($ millions)		
Net Planned Spending	**1,264.4**	**36,300.0**	**27,695.0**	**65,259.4**
Plus: *Services Received without Charge*				
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada	5.9			**5.9**
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by the Treasury Board of Canada Secretariat	3.9			**3.9**
Workmen's compensation coverage provided by Human Resources Development Canada	0.0			**0.0**
Salary and associated expenditures of legal services provided by the Department of Justice Canada	3.6			**3.6**
Total Cost of Programs	1,277.8	36,300.0	27,695.0	**65,272.8**
Less: *Non-respendable Revenue*	105.6			**105.6**
2002–03 Net Cost of Programs	**1,172.2**	**36,300.0**	**27,695.0**	**65,167.2**

Table 6: Loans, Investments, and Advances (Non-budgetary)

	Forecast Spending 2001–02	Planned Spending 2002–03	Planned Spending 2003–04
		($ millions)	
Economic, Social, and Financial Policies Program			
International Financial Organizations*	196.2	**247.6**	30.5
Total	196.2	**247.6**	30.5

* Planned spending decreases in 2003–04 because the issuance related to the International Monetary Fund's Poverty Reduction and Growth Facility is expected to be reduced.

Annex B: Horizontal Initiatives

Legislative and Regulatory Initiatives

Legislation and/or Regulations	Planned Results
Regulations pursuant to the passage of Bill C-8, an Act to establish the Financial Consumer Agency of Canada and to amend certain Acts in relation to financial institutions.	♦ Finalize the regulations required to fully implement the policy intent of Bill C-8.
Legislation to update the corporate governance provisions, the financial sector statutes and the policyholder protection provisions in the *Insurance Companies Act*.	♦ Pursuant to changes made to the *Canada Business Corporations Act* and changes that have taken place within the sector, the legislation will modernize these provisions in the financial sector statutes.
The *Customs Tariff* allows the government to respond, on an ongoing basis, to the competitive needs of Canadian industry, to defend Canada's rights and to meet its obligations under international agreements and arrangements to which Canada is a party.	♦ Through the use of orders and regulations, the government will respond, as required, to the competitive needs of Canadian industry and to defend Canada's rights under international agreements.
Sales Tax and Excise Tax Legislation will be brought forward to implement tax changes relating to the Goods and Services Tax and the Harmonized Sales Tax (GST/HST) that were announced in December 2001, as well as tobacco tax increases announced on November 1, 2001.	♦ These changes will improve the operation and fairness of the tax system in the affected areas, will secure revenues, and will ensure that the legislation achieves the intended policy goals.
Legislation introduced to implement the Air Travellers Security Charge Act announced in the 2001 budget.	♦ The new charge will fund the expenditures on enhanced air security announced in the 2001 budget.
Excise Tax Act and related Regulations under Part IX of the Act (GST/HST) – Other amendments to the *Excise Tax Act* and Regulations made under Part IX of the Act may be required from time to time to address emerging policy or technical issues.	♦ By means of these amendments the government will resolve technical problems, clarify ambiguous provisions, respond to court decisions, reflect or respond to other statutory changes, and implement policy changes (including any changes that may be announced by press release).

Legislation and/or Regulations	Planned Results
Excise Act 2001, and related rules and regulations – New legislative framework for the federal taxation of spirits, wine and tobacco products.	♦ The current legislation will be replaced with a modern and flexible tax structure that recognizes the needs of government and industry. A bill was tabled in the House of Commons in December 2001.
New regulations are required to prescribe the time and manner of making fiscal equalization offset payments pursuant to the *Canada-Newfoundland Atlantic Accord Implementation Act*.	♦ The regulations will allow Natural Resources Canada to provide offset payments to Newfoundland under the terms of the *Canada-Newfoundland Atlantic Accord Implementation Act*.
Implementation of tax treaties	♦ The government will introduce a bill to approve and implement new and amended income tax treaties between Canada and other countries.
2001 income tax legislation	♦ Legislation introduced incorporating provisions to implement the income tax measures following on the 2001 budget. These include: • Apprentice Vehicle Mechanics' Tools Deduction; • Adult Basic Education – Tax Deduction for Tuition Assistance; • Extending the Education Tax Credit; • Promoting Sustainable Woodlot Management; • Making permanent the Half-inclusion Rate on Capital Gains arising from Donations of Certain Publicly Traded Securities to Charities; • Improving Tax Incentives for Renewable Energy and Energy Efficiency; and • Deferring Corporate Tax Instalments for Small Business.
Possible 2002 release of draft technical income tax amendments	♦ The Department may release further draft technical income tax amendments for consultation, if operational requirements permit.

Legislation and/or Regulations	Planned Results
Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act – Regulations will be brought forward to implement provisions of the Act regarding the reporting of cross-border movements of currency and monetary instruments and prescribed financial transactions, client identification, record-keeping and compliance.	♦ The regulations will enhance the existing anti-money laundering framework in Canada by providing new measures to improve the detection and deterrence of money laundering. They will also fulfill Canada's commitments to implement international anti-money laundering standards.
Regulations will be brought forward to implement provisions of the Act regarding the reporting of suspicions of terrorist financing and terrorist property.	♦ These regulations will fulfill the government's commitment to introduce new measures to detect and deter terrorist financing activities. They will also fulfill Canada's commitments to implement international anti-terrorist financing standards.

Sustainable Development Strategy

Sustainable development is defined as development that meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs, and it is a key commitment of all federal departments. In 1995, the *Auditor General Act* was amended to require each department to prepare and update a Sustainable Development Strategy (SDS). These strategies are tabled in the House of Commons and the Commissioner of the Environment and Sustainable Development monitors the progress toward their implementation.

An SDS is intended to outline a department's goals and action plans for integrating sustainable development into its policies, programs, and operations over three-year planning periods. The Department of Finance's first SDS, which was tabled in the House of Commons in 1997, helped to show how the federal government's fiscal and economic plans contributed to sustainable development in Canada, outlined the department's approach and contribution to international sustainable development issues, and showed how the department would improve environmental performance in its operations.

The Department's updated strategy for 2001–03, which was tabled in February 2001, builds upon the 1997 strategy and upon the progress achieved by the Department and the government over the last three years in promoting sustainable development. Like its first strategy, the Department's 2001–03 strategy focuses on those areas where the Department can make unique and important contributions to sustainable development in Canada and internationally. The Department's 1998–2000 and 2001–03 strategies can be found at http://www.fin.gc.ca/purl/susdev-e.html.

Finance's two key goals in sustainable development for 2001–03 are to ensure intergenerational equity and to more fully integrate economic, social, and environmental considerations and objectives into policy making. To help focus on these goals, the 2001–03 strategy identifies four themes or key issues on which to base departmental actions over the next three years: Building the Future, Integrating the Economy and the Environment, Sustainable Development in the Global Economy, and Greening Operations. The Department's action plan for sustainable development sets out a number of objectives and targeted actions for 2001–03 in each of these four areas. The 2001–03 SDS also renews the department's approach to the internal management of sustainable development.

A detailed outline of the Department's objectives, actions and planned results for sustainable development in 2002–03 is available at http://www.fin.gc.ca/toce/2002/susdevplane.html.

Annex C: Other Information

Statutory and Departmental Reports

Annual Financial Report of the Government of Canada and Fiscal Reference Tables

Annual Report to Parliament on the Operations of the Exchange Fund Account

Canada Investment and Savings Annual Report
(http://www.cis-pec.gc.ca/eng/corporate_home.asp)

Canadian Federal Budget

Debt Management Report

Debt Management Strategy

Departmental Performance Report

Economic and Fiscal Update

Economy in Brief – Quarterly

Fiscal Monitor – Monthly

Government of Canada Securities – Quarterly

Government of Canada Tax Expenditures and Evaluations

Report on Operations under the *Bretton Woods and Related Agreements Act*

Report on Operations under the *European Bank for Reconstruction and Development Agreement Act*

Report on Plans and Priorities

Sustainable Development Strategy

Distribution Centre
300 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario
K1A 0G5
Tel: (613) 995-2855

With the exception of the Canada Investment and Savings Annual Report, these reports can be accessed via the Department of Finance Canada's Web site: http://www.fin.gc.ca.

BUDGET DES DÉPENSES

Ministère des Finances Canada

Budget des dépenses
2002-2003

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au printemps, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2003-III-54

ISBN 0-660-61779-X

Ministère des Finances Canada

Un rapport sur les plans et les priorités

Budget des dépenses
2002-2003

Paul Martin
Ministre des Finances

Table des matières

Section I : Message du Ministre et déclaration de la direction 1

Section II : Raison d'être et objectifs stratégiques 3

A. Un cadre budgétaire durable 6

B. La nouvelle économie du savoir 10

C. Un avantage social pour le Canada 14

D. Un avantage mondial pour le Canada 18

Section III : Organisation 25

Objectifs stratégiques et secteurs d'activité 25

Reddition de comptes 25

Structure des programmes, des secteurs d'activité et de l'organisation 26

Ressouces humaines 27

Dépenses prévues du ministère 28

Annexe A : Renseignements financiers 29

Annexe B : Initiatives horizontales 35

Initiatives législatives et réglementaires 35

Stratégie de développement durable 38

Annexe C : Autres renseignements 39

Rapports législatifs et ministériels 39

Section I : Message du Ministre et déclaration de la direction

Message du Ministre

L'honorable Paul Martin, C.P., député.

En tant que principale source de conseils et d'analyses en matière économique et financière au Canada, le ministère des Finances joue un rôle crucial dans les efforts déployés par le gouvernement fédéral pour assurer à tous les Canadiens un niveau de vie élevé et une meilleure qualité de vie.

Dans l'avenir immédiat, l'incertitude économique à laquelle nous sommes actuellement confrontés est un élément capital à prendre en considération. Pour la première fois en 25 ans, le Canada subit un ralentissement économique d'envergure mondiale – une situation aggravée par les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis.

Ces événements nous montrent l'importance des efforts déployés dans les dernières années pour établir les finances du pays sur une assise solide en prévision de l'avenir. Grâce à une planification économique et budgétaire axée sur la prudence et, surtout, à la volonté des Canadiens de mettre fin aux déficits, le Canada est bien placé pour gérer les effets du ralentissement. Dans le budget de décembre 2001, le gouvernement a pu financer une série complète de mesures de sécurité et maintenir son plan de réduction des impôts d'une valeur de 100 milliards de dollars et son augmentation de 23,4 milliards de dollars au titre de la bonification du soutien aux soins de santé et au développement de la petite enfance. Il a aussi présenté de nouveaux investissements ciblés en infrastructures stratégiques, en recherche, en perfectionnement et compétences, et en aide internationale, tout en assurant un équilibre budgétaire et en continuant de rembourser la dette.

L'engagement canadien d'améliorer la qualité de vie des Canadiens n'est pas confiné à l'intérieur de nos frontières. La nature mondiale de l'actuel essoufflement économique nous rappelle l'importance des travaux continus du gouvernement réalisés avec ses partenaires de la communauté internationale pour mieux gérer l'interdépendance financière des pays. Comme le Canada assume la présidence des ministres des Finances et gouverneurs des banques centrales du Groupe des Sept (G-7), l'année qui vient nous fournira plusieurs occasions de promouvoir l'adoption de politiques visant à accroître la stabilité financière internationale et la sécurité économique des peuples du monde entier.

Management Representation Statement

I submit, for tabling in Parliament, the 2002–03 Report on Plans and Priorities (RPP) for the Department of Finance Canada.

To the best of my knowledge, the information in this document

- accurately portrays the organization's plans and priorities;
- is consistent with the reporting principles contained in the *Guide to the Preparation of the 2002–03 Report on Plans and Priorities*;
- is comprehensive and accurate; and
- is based on sound underlying departmental information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP production.

The Planning, Reporting and Accountability Structure (PRAS) on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Mary Zamparo
Assistant Deputy Minister
Corporate Services Branch

Date: 28. 02. 02

Section II : Raison d'être et objectifs stratégiques

Raison d'être

Le ministère des Finances du Canada a pour objectif de favoriser une croissance économique vigoureuse et durable afin de permettre aux Canadiens d'accroître leur niveau de vie et de bénéficier d'une meilleure qualité de vie.

Objectifs stratégiques

Le ministère participe activement au programme stratégique et législatif du gouvernement, en contribuant à l'élaboration et à la mise en oeuvre de politiques et de programmes économiques, sociaux et financiers. Parmi les responsabilités ministérielles, mentionnons la préparation du budget fédéral, l'élaboration des lois et des politiques fiscales et tarifaires, la gestion des emprunts fédéraux sur les marchés financiers, l'administration des principaux transferts de fonds fédéraux aux provinces et aux territoires, l'élaboration de la politique réglementaire pour le secteur financier canadien et la représentation du Canada au sein des institutions financières internationales.

Dans l'ensemble, les activités du ministère visent quatre objectifs stratégiques : un cadre budgétaire durable, la nouvelle économie du savoir, un avantage social pour le Canada et un avantage mondial pour le Canada. De plus, en réaction aux événements tragiques du 11 septembre 2001, le ministère s'est engagé à intensifier et à étendre ses efforts, là où il le faut, afin d'assurer la sécurité du Canada. Dans les dernières années, le ministère a travaillé à la mise en oeuvre de mesures visant à combattre le blanchiment de capitaux. Depuis le 11 septembre 2001, ces travaux ont été élargis de manière à inclure le financement du terrorisme parmi les éléments importants du plan gouvernemental de lutte contre le terrorisme. Le ministre des Finances est responsable de la loi canadienne contre le blanchiment de capitaux, la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*, et de l'organisme créé en conformité avec cette loi, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada. En outre, le ministère des Finances est le ministère responsable pour le Canada des échanges internationaux sur le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme au sein de diverses tribunes, notamment le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux.

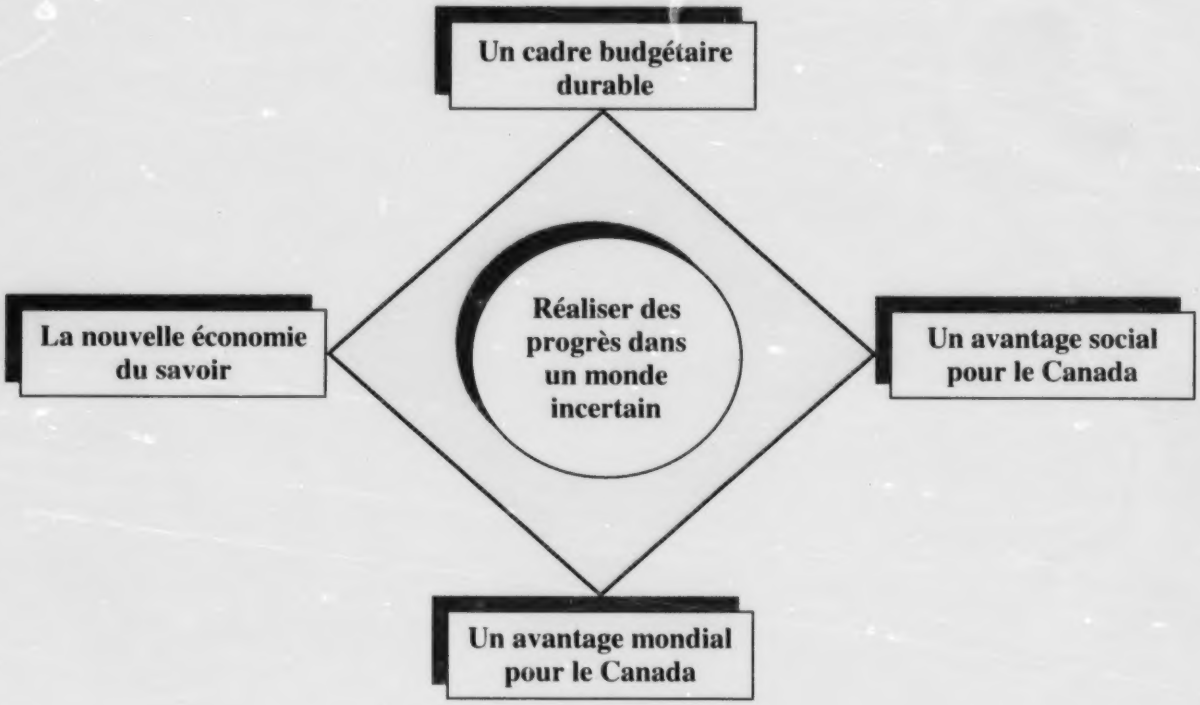

Les plans et les priorités exposés dans les pages suivantes montrent comment le ministère poursuivra ses quatre objectifs stratégiques à l'appui de l'objectif global visant à favoriser une croissance économique vigoureuse et durable. Vous trouverez également un calendrier approximatif précisant les dates d'achèvement des plans particuliers, ainsi qu'une indication de la façon dont le ministère se propose de surveiller les progrès qu'il réalise au titre des résultats visés dans le rapport sur les plans et les priorités.

Avant de présenter des plans et des priorités en particulier, il est important de signaler que le ministère des Finances ne travaille pas en vase clos. Afin d'obtenir les résultats prévus, le ministère doit consulter un certain nombre de groupes des secteurs public et privé, coordonner ses efforts avec les leurs et les conseiller au besoin. Les groupes clients du ministère et les services qu'il leur fournit sont les suivants :

- **Le gouvernement, le Cabinet et le Conseil du Trésor** – en fournissant des analyses, des conseils et des recommandations touchant les affaires économiques, financières et fiscales du Canada. Il incombe également au Ministère de fournir des directives au sujet de la rédaction des lois dans ces domaines.

- **Le Parlement et les comités parlementaires** – en étant la principale source de projets de loi touchant la fiscalité et les finances, et en les pilotant au Parlement. Le ministère fournit aussi du soutien au Ministre dans l'exercice de ses fonctions parlementaires.

- **Le public et les groupes d'intérêt canadiens** – en appuyant le programme élargi d'information et de consultation du public, qui consiste notamment à fournir des renseignements factuels aux Canadiens et aux Canadiennes sur les grandes questions économiques, financières et fiscales, de manière à faciliter une vaste participation à un processus de consultation plus ouvert et étendu.

- **Les ministères, les organismes et les sociétés d'État** – en contribuant activement à favoriser la coordination et l'harmonisation de toutes les initiatives fédérales qui influent sur l'économie, le secteur financier et les marchés financiers.

- **Les administrations provinciales et territoriales** – en travaillant continuellement à accroître la collaboration dans les dossiers sur les transferts, les finances, la fiscalité, le secteur financier et d'autres questions d'intérêt pour toutes les administrations, et en collaborant avec les provinces et les territoires à titre de gestionnaires conjoints du Régime de pensions du Canada (RPC) en vue d'assurer sa stabilité et sa viabilité financière.

- **Les intervenants sur le marché financier** – en assurant, avec les intervenants sur le marché, le maintien du bon fonctionnement du marché des titres du gouvernement du Canada, de même qu'en veillant à ce que les acheteurs de titres émis par le gouvernement du Canada soient bien informés de la conjoncture économique et de la situation financière.

- **Les institutions financières** – en veillant à ce que les cadres réglementaire et législatif permettent aux institutions financières d'être concurrentielles au pays et à l'étranger, en responsabilisant et en protégeant les consommateurs de services financiers, et en permettant aux institutions de produire le financement nécessaire pour permettre aux entreprises canadiennes de grandir et de prospérer.

- **La communauté économique et financière internationale** – en élaborant la politique du Canada à l'égard de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, de même qu'en négociant des conventions de double imposition avec nos partenaires et en représentant le Canada au sein de bon nombre d'instances internationales.

- **La communauté commerciale internationale** – en assumant la responsabilité de la politique économique du Canada sur les importations, notamment la législation sur le *Tarif des douanes* et les recours commerciaux, et le commerce de services financiers, et en participant à des forums internationaux (comme l'Organisation mondiale du commerce, ou OMC) et à des négociations connexes touchant le commerce, la politique sur les importations, les services et l'investissement.

A. Un cadre budgétaire durable

Dépenses théoriques prévues pour 2002-2003 : 36 376,5 millions de dollars

(Incluant les dépenses de fonctionnement et les dépenses de programmes législatifs; 36 348,0 millions de dollars sont des dépenses de programmes législatifs, dont 36 175,0 millions de dollars pour les intérêts et autres coûts aux termes du Programme du service de la dette publique.)

Objectif : Une structure budgétaire durable afin de s'assurer que le Canada puisse profiter au maximum des possibilités économiques au pays et à l'échelle mondiale.

Pour la première fois en 25 ans, le Canada subit un ralentissement économique d'envergure mondiale, une situation aggravée par les attentats terroristes du 11 septembre 2001. L'un des principaux objectifs de planification pour les prochaines années consistera à maintenir la structure budgétaire durable décrite dans le budget de 2001.

La faiblesse de l'économie des États-Unis influence l'économie canadienne, qui a ralenti sensiblement en raison d'une diminution de la demande d'exportations de notre principal partenaire commercial. Plus récemment, il y a eu des signes qu'une reprise pourrait être en cours. Cependant, les perspectives mondiales demeurent largement incertaines.

En comparaison du ralentissement précédent observé au début des années 1990, le Canada est mieux placé pour surmonter les difficultés économiques grâce à ses finances assainies. Celles-ci sont attribuables au dépôt de budgets équilibrés et à des paiements de remboursement de la dette, à des réductions d'impôt, à des taux d'inflation faibles et stables, à la réduction de la dette extérieure et à des taux d'intérêt qui sont toujours demeurés bas.

Les plans et les priorités définis ci-après au titre de la poursuite d'un cadre budgétaire durable sont semblables à ceux qui ont été présentés dans les documents de planification précédents. Nous continuerons de favoriser les débouchés et la croissance économiques, en mettant l'accent sur les allégements d'impôt et sur l'accroissement de l'efficacité et de l'équité du régime fiscal canadien.

Les frais de service de la dette représentent le programme de dépenses le plus important du gouvernement fédéral, et la gestion prudente et efficace des programmes qui entraînent ces coûts est importante pour tous les Canadiens. La taille importante des besoins annuels de refinancement et le risque financier auquel s'expose le gouvernement, en particulier l'effet sur ces coûts des fluctuations de taux d'intérêt, figurent parmi les principaux éléments à prendre en considération en matière de gestion de la dette publique. Un financement partant d'une approche diversifiée axée sur le bon fonctionnement du marché intérieur et le maintien d'une structure d'endettement guidée par la prudence constituent des éléments essentiels pour réaliser l'objectif gouvernemental d'un financement stable et à faible coût de ses opérations.

Priorités

1) Un cadre de planification budgétaire guidé par la prudence

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
• Établir des options de politiques économiques et financières en vue du prochain budget.	Plan continu; mis à jour au moyen de la publication de la mise à jour économique et du budget.	Mesures des soldes budgétaires et financiers résumées dans le Rapport financier annuel du gouvernement du Canada. (http://www.fin.gc.ca/purl/afr-f.html)
• Maintenir une structure d'endettement et une position financière guidées par la prudence.	Plan continu; sous réserve des initiatives annuelles prévues dans la Stratégie de gestion de la dette. (http://www.fin.gc.ca/purl/dms-f.html)	Comparaison avec d'autres pays. Mesures de la position et du risque financiers, comme l'exposition au risque de liquidité et à celui des taux d'intérêt, résumées dans les documents budgétaires et dans le Rapport sur la gestion de la dette. (Renseignements budgétaires : http://www.fin.gc.ca/access/budinfof.html; Rapport sur la gestion de la dette : http://www.fin.gc.ca/purl/dmr-f.html)

2) Allégements d'impôt pour les particuliers et les sociétés

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
• Mise en oeuvre du plan de réduction des impôts de 100 milliards de dollars.	La mise en oeuvre devrait être terminée en 2004-2005.	Modification du fardeau moyen de l'impôt sur le revenu des particuliers et de l'impôt des sociétés.

Par exemple, d'ici 2004-2005, le fardeau moyen de l'impôt sur le revenu des particuliers devrait être réduit de 21 % et de 27 % pour les familles avec des enfants.

Le taux général de l'impôt des sociétés sera ramené de 25 % à 23 % le 1er janvier 2003, puis à 21 % le 1er janvier 2004.

3) Améliorations apportées au régime fiscal canadien

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
• Accroître l'efficacité et l'équité du régime fiscal, y compris, par exemple : ◦ surveiller la mise en oeuvre d'un cadre législatif modernisé au titre de la taxation de l'alcool et des produits du tabac, en collaboration avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada; ◦ entreprendre des consultations sur la façon d'étendre le taux plus faible d'impôt des sociétés au revenu relatif à des ressources, tout en améliorant la structure fiscale.	Plan continu.	Surveiller et évaluer les mesures fiscales et faire rapport à ce sujet dans le rapport sur les Dépenses fiscales du gouvernement du Canada. (http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-f.html). Dépôt et adoption des lois nécessaires.
• Élargir le réseau des conventions fiscales.	Plan continu.	Conclusion ou modification de conventions.
• Négocier les accords de perception fiscale fédéraux, provinciaux et territoriaux.	Plan continu.	Application efficace des accords.

4) Le bon fonctionnement du marché des titres du gouvernement du Canada

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
• Accroître les normes de transparence et de liquidité afin d'assurer le bon fonctionnement du marché des titres du gouvernement du Canada.	Plan continu; sous réserve des initiatives annuelles prévues dans la Stratégie de gestion de la dette.	Mesures de l'efficacité des opérations financières – par exemple, statistiques sur le coût par rapport au rendement, ratio de couverture et fourchette d'adjudication, et titres au détail. Mesures de l'efficacité et de la liquidité du marché par activité du marché secondaire, comme les taux de rotation et les frais de transaction. Consultations auprès des participants et évaluations des programmes.

5) Un programme dynamique et rentable de placement des titres sur le marché de détail

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
• Communications intégrées en matière de commercialisation. • Caractéristiques de produits et de services utiles pour les Canadiens. • Gains d'efficience opérationnelle et réduction des coûts pour les agents vendeurs, les organismes parrains et le gouvernement.	Seront mis en oeuvre pendant la période de planification sur trois ans.	Comparaison avec le Plan d'activités annuel préparé par Placements Épargne Canada, qui est un organisme de service spécial du ministère des Finances. Le Plan d'activités décrit en détail comment ces plans seront réalisés pendant la période de planification, et comment les progrès seront surveillés de façon continue. Renseignements supplémentaires à l'adresse suivante http://www.cis-pec.gc.ca/fr/corporate_home.asp.

B. La nouvelle économie du savoir

Dépenses théoriques prévues pour 2002-2003 : 21,3 millions de dollars

Objectif : Des politiques et des programmes qui appuient comme il se doit la recherche et le développement, l'esprit d'entreprise, l'innovation et la prise de risques, et qui font en sorte que les Canadiens ont les compétences et les connaissances requises au sein de l'économie du savoir.

Les nouvelles idées, matière première des pratiques commerciales et des produits innovateurs, découlent souvent de la recherche. La transposition effective de nouvelles idées en débouchés commerciaux alimentera la performance économique dans une économie mondiale au sein de laquelle le savoir est le facteur clé de la compétitivité. Les manières dont le Canada peut tirer profit de ses forces feront l'objet de discussions lorsque le pays tiendra des consultations sur l'innovation et les compétences. Il reste toutefois d'importants défis à relever pour que le Canada puisse profiter des fortes possibilités de croissance qui seront à la portée des économies les plus innovatrices. Il importe en particulier d'améliorer notre rendement sur le plan de la recherche et du développement.

Dans cette optique, le gouvernement a procédé dans ses récents budgets à des investissements massifs visant à

- favoriser l'innovation dans toutes les régions du pays;
- créer de nouvelles possibilités de recherche dans les universités, les hôpitaux de recherche et les autres établissements de recherche canadiens;
- favoriser l'investissement dans la recherche et le développement par d'autres;
- faciliter la commercialisation du savoir.

Les prochains budgets s'appuieront sur ces initiatives.

Pour favoriser l'innovation et l'esprit d'entreprise, l'économie canadienne doit pouvoir financer les projets à toutes les étapes du développement. Le dynamisme des marchés financiers est essentiel à la réussite économique future du Canada, et le rôle du secteur des services financiers est crucial pour assurer l'efficacité et la compétitivité mondiale des marchés financiers canadiens. Le secteur est non seulement une composante importante en soi de l'économie du savoir, mais il est également un facteur clé de l'innovation et de la prise de risques dans l'ensemble de l'économie. Le gouvernement en est conscient et il entend s'appuyer sur les mesures qu'il a déjà adoptées pour favoriser l'efficacité et la croissance de ce secteur, garantir sa sûreté et sa stabilité, et susciter une plus grande concurrence intérieure, tout en protégeant les consommateurs.

Priorités

1) Soutien à la recherche et au développement

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
• Créer un milieu propice pour soutenir la recherche-développement dans tous les secteurs.	L'objectif consiste à passer d'ici 2010 du 15e au 5e rang des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques au chapitre de l'investissement national dans la recherche et le développement.	Augmentation des investissements nationaux dans la recherche et le développement en pourcentage du produit intérieur brut.
• Améliorer le cadre stratégique de la commercialisation de la recherche.	Dans les trois prochaines années, le gouvernement continuera d'améliorer l'appui qu'il fournit à la commercialisation des résultats de recherche des laboratoires gouvernementaux, des universités et des hôpitaux de recherche.	Amélioration de la commercialisation des résultats des laboratoires de recherche.

2) Un secteur des services financiers de pointe, concurrentiel à l'échelle internationale, sûr et stable, et qui répond aux besoins des consommateurs

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
• Poursuivre la mise en oeuvre du nouveau cadre stratégique du secteur des services financiers, tel que défini dans le projet de loi C-8 et les règlements afférents adoptés.	Achèvement en 2002-2003.	Application du règlement nécessaire pour donner effet à l'intention de principe du projet de loi C-8.

• Veiller à ce que le cadre réglementaire relatif aux institutions financières du Canada demeure concurrentiel à l'échelle internationale.	Plan continu.	Diffusion d'un document de consultation sur une éventuelle initiative de coopérative bancaire. Examen des dispositions de régie contenues dans les lois sur les institutions financières. Révision de la protection des souscripteurs.
• Créer un milieu propice au financement aux premières étapes.	Plan continu. L'objectif consiste à devenir l'un des trois premiers pays industrialisés au chapitre de l'investissement dans les nouveaux capitaux de risque (par habitant), et d'égaler les États-Unis en placements initiaux de titres en dollars (par habitant) d'ici 2010.	Progrès en vue de la réalisation des objectifs; consultations auprès des participants. Financement des secteurs public et privé pour les sociétés en démarrage.

3) Des programmes qui facilitent l'adaptation de tous les secteurs à l'économie du savoir

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
• Veiller à ce que les programmes gouvernementaux facilitent la transition de tous les secteurs de l'économie au nouveau contexte technologique mondial.	Le plan est continu et il se poursuivra pour être reflété dans l'horizon de planification sur trois ans et au-delà, à mesure que le gouvernement annoncera d'autres investissements dans les budgets suivants.	Preuves de l'innovation, de l'adoption des technologies et de la réussite sur les marchés mondiaux dans tous les secteurs de l'économie.

4) Un régime fiscal qui favorise la croissance économique, les investissements et l'esprit d'entreprise

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
• Créer un milieu propice à l'investissement et à l'esprit d'entreprise en mettant en oeuvre le plan de réduction des impôts de 100 milliards de dollars et en instaurant des mesures fiscales ciblées. Par exemple, pour améliorer leurs flux de trésorerie en période de ralentissement économique, les petites entreprises peuvent reporter de six mois le paiement de leurs acomptes provisionnels d'impôt fédéral des sociétés pour les mois de janvier, février et mars 2002.	Plan continu. Par exemple, le taux général d'impôt des sociétés sera ramené à 23 % le 1er janvier 2003, puis à 21 % le 1er janvier 2004.	Comparaison des taux d'imposition législatifs et effectifs avec d'autres administrations, principalement les États-Unis. Évolution de la situation dans les autres pays afin d'évaluer la position relative du Canada. Évaluation continue à savoir si les mesures ciblées actuelles donnent les résultats escomptés et si d'autres mesures ciblées devraient être envisagées.

C. Un avantage social pour le Canada

Dépenses théoriques prévues pour 2002-2003 : 27 706,3 millions de dollars

(Incluant les dépenses de fonctionnement et les dépenses de programmes législatifs; 27 695,0 millions de dollars pour des paiements de transfert aux termes du Programme fédéral de transferts aux provinces.)

Objectif : Mettre l'accent sur les principaux programmes sociaux et les valeurs qu'ils représentent, pour soutenir la société canadienne et appuyer l'avantage économique du Canada.

Les initiatives du ministère qui figurent sous le volet *Un avantage social pour le Canada* reflètent l'importance des programmes sociaux, et les valeurs qu'ils représentent, à l'appui d'une économie fructueuse axée sur le savoir et de la bonne marche de la société. La qualité des collectivités, les soins de santé, l'éducation et le filet de sécurité sociale, et l'égalité des chances sont tous des facteurs qui comptent au titre de la création de sociétés et d'économies de classe mondiale axées sur le savoir.

Les plans et les priorités sont semblables à ceux qui ont été énoncés dans des documents de planification antérieurs. La création d'un avantage social soutient l'avantage économique d'un pays. Dans la nouvelle économie du savoir, les travailleurs innovateurs et hautement qualifiés constituent une ressource clé. De leur côté, les économies solides et productives produisent les ressources nécessaires à un réinvestissement continu dans les principales infrastructures sociales. Les économies du savoir fructueuses sont des sociétés où la qualité de vie est élevée.

Priorités

1) Soutenir le renouvellement continu du réseau canadien des soins de santé

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
• Continuer de surveiller et d'évaluer la mise en oeuvre de l'accord sur la santé et contribuer au renouvellement continu du réseau canadien des soins de santé, y compris la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada.	Plan continu.	Déploiement d'efforts continus afin de collaborer avec les provinces et les territoires au renouvellement du réseau des soins de santé et à la mise en oeuvre de l'accord sur la santé.

2) Programmes de transfert aux provinces et aux territoires

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
• Poursuivre l'examen du Programme de péréquation et de la Formule de financement des territoires en préparation de nouveaux arrangements en 2004-2005.	Plan continu.	Progrès réalisés par rapport à l'objectif de dépôt d'un projet de loi au Parlement à temps pour recevoir la sanction royale d'ici le 1er avril 2004. Consultations continues avec les provinces et les territoires.
• Assurer l'administration efficace des programmes de transfert, y compris le versement en temps opportun et avec exactitude des paiements de transfert aux provinces conformément à la loi et aux règlements.	Plan continu.	Versement en temps opportun et avec exactitude de paiements mensuels aux provinces et aux territoires d'après les estimations officielles. Le Bureau du vérificateur général vérifie ces calculs chaque année. Renseignements supplémentaires à l'adresse http://www.fin.gc.ca/activty/fedprov-f.html.

3) Soutenir les Canadiens pour qu'ils acquièrent des compétences et des connaissances

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
• Élaborer et mettre en œuvre, en collaboration avec d'autres provinces et les territoires, et d'autres partenaires, des politiques qui : ◦ aident les Canadiens à améliorer leurs compétences et à en acquérir de nouvelles;	Plan continu.	Preuve d'un nombre accru de travailleurs qui améliorent leurs compétences et en acquièrent de nouvelles; meilleure réussite en mathématiques et en sciences; nombre accru de diplômés de niveau postsecondaire.

• font en sorte que les réseaux d'apprentissage canadiens permettent de satisfaire aux besoins actuels et futurs; • permettent de constituer un bassin suffisant de travailleurs qualifiés.		Preuve de la réduction du nombre d'adultes canadiens peu alphabétisés et amélioration des niveaux d'alphabétisation des diplômés du secondaire.

4) Viabilité du Régime de pensions du Canada (RPC)

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
• Procéder à l'examen triennal de la situation financière du RPC.	L'objectif consiste à achever l'examen financier du RPC d'ici la fin de 2002 et à mettre en oeuvre les mesures qui résulteront de l'examen du RPC par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux des finances en 2004.	Révisions actuarielles périodiques du RPC.

5) Soutien accru aux familles avec des enfants

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
• Réaliser les bonifications de la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE). La PFCE et les paramètres de l'impôt sur le revenu des particuliers sont indexés au coût de la vie.	Tel qu'annoncé dans le budget de 2000, des augmentations de la PFCE doivent être mises en oeuvre sur cinq ans, qui résulteront en une augmentation annuelle de 2,5 milliards de dollars en 2004-2005.	Modification du fardeau moyen de l'impôt sur le revenu des particuliers pour les familles avec des enfants. Modification des montants par enfant prévus aux termes de la PFCE – les prestations devraient être portées de 1 975 $ par enfant en 2000 à 2 500 $ d'ici 2004.

6) Examen du mécanisme de détermination des cotisations d'assurance-emploi

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
• Préparer et exécuter un examen menant à l'établissement d'un nouveau mécanisme de détermination des cotisations d'assurance-emploi.	L'examen, qui sera mené de concert avec Développement des ressources humaines Canada, doit être achevé avant l'établissement du taux des cotisations pour 2004.	Achèvement de l'examen et mise en oeuvre d'un nouveau mécanisme de détermination du taux des cotisations pour 2004.

D. Un avantage mondial pour le Canada

Dépenses théoriques prévues pour 2002-2003 : 1 155,3 millions de dollars

(Incluant les dépenses de fonctionnement et les dépenses de programmes législatifs; 1 123,4 millions de dollars représentent des dépenses de programmes législatifs constituées de postes budgétaires et non budgétaires.)

Objectif : Favoriser une croissance mondiale plus vigoureuse et une plus grande stabilité financière, garantir la sûreté et l'ouverture des frontières, et faire valoir les intérêts canadiens en matière de commerce et d'investissement.

Le ministère contribuera à maints égards à la poursuite d'un avantage mondial pour le Canada. En sa qualité de président du groupe des ministres des Finances du G-7 et à titre de participant à d'autres tribunes incluant le G-20, le Canada s'efforcera de favoriser la collaboration et de susciter le consensus sur les mesures visant à renforcer la croissance économique mondiale, favoriser la stabilité financière et réduire la pauvreté. Le Canada prônera également, dans le cadre de ces tribunes et d'autres instances comme le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux, la mise en oeuvre de normes internationales visant à prévenir le recours abusif au système financier international et des mesures de lutte contre le financement du terrorisme.

Le budget de 2001 a prévu un financement pluriannuel des mesures de sûreté et d'efficacité des frontières, et le ministère travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires afin d'assurer leur mise en oeuvre effective et en temps opportun. Le ministère s'efforcera de mieux faire connaître les avantages économiques du Canada aux investisseurs et aux marchés financiers internationaux, et il continuera d'exercer un rôle central dans l'élaboration et la gestion des politiques canadiennes en matière de commerce et d'investissement afin de défendre les intérêts du Canada dans le contexte d'un système du commerce international axé sur des règles rigoureuses. Le ministère aura aussi un rôle clé à jouer dans l'évaluation des choix stratégiques à faire dans le domaine de l'environnement, comme pour ce qui est de la qualité de l'air, la qualité de l'eau et le changement climatique. Cela contribuera non seulement à améliorer la qualité de vie, mais également à rehausser la réputation du Canada comme endroit où investir.

Priorités

1) Accroître l'efficacité et la sûreté des frontières

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
• Collaborer avec les partenaires des secteurs public et privé à l'accroissement de la sûreté et de l'efficacité des frontières canadiennes.	Plan continu. Le budget de 2001 a prévu un financement pluriannuel des initiatives concernant l'efficacité et la sûreté des frontières.	La mise en oeuvre des mesures d'accroissement de la sûreté et de l'efficacité des frontières.

• Légiférer l'imposition de nouveaux frais de sécurité pour les passagers aériens afin de financer la nouvelle optique de sécurité aérienne fondée sur de nouvelles normes nationales sévères de Transports Canada.	Les frais de sécurité pour les passagers aériens devraient entrer en vigueur en avril 2002.	L'adoption de la législation nécessaire et l'entrée en vigueur des frais sont prévues le 1er avril 2002. Un examen annuel et transparent sera effectué pour veiller à ce que les recettes tirées des frais de sécurité ne dépassent pas le coût du système amélioré de sécurité aérienne sur une période de cinq ans.

2) Veiller à ce que le système financier canadien soit sûr et qu'il satisfasse aux normes internationales de lutte contre les abus financiers et les activités de financement du terrorisme

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
• Mettre en oeuvre des mesures visant à déceler les activités de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme conformément à des normes internationales.	Le règlement concernant l'identification des clients, la tenue de documents et la déclaration des mouvements transfrontaliers d'effets et d'espèces doit entrer en vigueur en 2002.	Promulgation du règlement.
	Un autre règlement concernant la déclaration des biens des terroristes et des opérations douteuses liées au financement du terrorisme doit entrer en vigueur au printemps 2002.	Promulgation du règlement.

3) Participation à l'élaboration, à la promotion et à la mise en oeuvre de normes internationales visant à prévenir le recours abusif au système financier

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
• Participer aux travaux visant à instaurer des mesures internationales contre les abus financiers, y compris l'élaboration et la mise en oeuvre de normes internationales, et faire avancer ces travaux.	Engagement continu de participation aux travaux du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI), de même qu'à d'autres tribunes internationales et régionales en 2002-2003.	Coordination des positions adoptées au sein des tribunes internationales, conformément aux priorités canadiennes. Participation active à la révision par le GAFI de ses normes internationales contre le blanchiment de capitaux en 2002-2003.

4) Réformes visant à favoriser la croissance mondiale et la stabilité financière

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
• Collaborer avec d'autres gouvernements, organisations internationales et institutions financières à l'élaboration de politiques et d'instruments visant à favoriser la croissance mondiale et la stabilité financière, ainsi qu'à promouvoir la réduction de la pauvreté.	Plan continu, compte tenu de la nature évolutive de l'économie mondiale.	Tendances observées dans le niveau et la répartition du revenu réel par habitant dans le monde. Les leaders du G-8 examineront les politiques et les résultats prévus par rapport à l'Afrique à leur réunion qui se tiendra à Kananaskis, en Alberta, en juin 2002.
• Soutenir le ministre en sa qualité de président des ministres des Finances du G-7.	Le ministre présidera le groupe des ministres des Finances du G-7 en 2002, une importante réunion ministérielle étant prévue pour juin 2002 à Halifax.	Élaboration et mise en oeuvre de plans d'action du G-7 dans les domaines de la croissance économique, du financement du terrorisme, de la gestion de crises et d'autres aspects de la gouvernance mondiale, ainsi qu'en matière de développement international et de réduction de la pauvreté.

• Collaborer avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale à la mise au point d'outils de prévention et de gestion des crises économiques et financières.	Plan continu, compte tenu de la nature évolutive des crises financières internationales. L'atteinte d'un consensus sur les principaux éléments d'un cadre international de restructuration de la dette constituera un résultat clé en 2002-2003.	Tendances observées sur le plan de la fréquence, de la gravité et de l'incidence extérieure des crises financières internationales.

5) Renforcer le système du commerce international

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
• Faire avancer la libéralisation du commerce et améliorer les règles sur le commerce international de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), et d'autres initiatives bilatérales et régionales en matière de commerce.	Des négociations d'accords de libre-échange avec quatre pays d'Amérique centrale (Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua) et avec Singapour devraient se conclure en 2002-2003. Le cycle du développement de Doha, dans le cadre des négociations commerciales multilatérales de l'OMC commencées en novembre 2001, et les négociations de la ZLEA devraient se conclure en 2005.	L'élaboration, après consultation des partenaires au pays, de la position du Canada sur des enjeux clés de la négociation, dont le ministère a la responsabilité au premier chef, comme l'accès aux marchés, les sanctions disciplinaires relatives aux droits compensateurs et antidumping, les subventions et les services financiers. La défense des intérêts et des priorités du Canada dans ces domaines dans le cadre des négociations.

6) Protection de l'environnement

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
• Continuer de contribuer à l'analyse de l'échange de droits d'émission intérieur de gaz à effet de serre pour s'occuper du changement climatique.	Le rapport du Groupe de travail sur l'échange de droits d'émission intérieur devrait être présenté aux ministres fédéraux et provinciaux de l'énergie et de l'environnement au cours de la prochaine année.	Achèvement des analyses sur l'échange de droits d'émission intérieur, y compris le rapport du Groupe de travail fédéral-provincial sur l'échange de droits d'émission intérieur.

7) Soutenir les débouchés pour l'investissement et le commerce canadiens

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
• Veiller à ce que les politiques tarifaires et en matière de recours commerciaux soutiennent et accroissent la compétitivité des entreprises canadiennes.	Plan continu.	Réponses en temps opportun aux propositions ou aux exigences de modification des politiques canadiennes au sujet des taux tarifaires (p. ex., baisser les taux tarifaires sur les intrants importés aux fins de la fabrication) ou mesures en matière de recours commerciaux, comme celles qui découlent de la conclusion d'ententes commerciales multilatérales.
• Élaborer des approches innovatrices en matière de financement à l'appui de la participation du Canada aux possibilités en matière de commerce et d'investissement à l'étranger.	Plan continu.	Surveillance active des sociétés d'État responsables de soutenir le commerce et l'investissement entre le Canada et les autres pays. Contacts périodiques avec le secteur commercial et avec la communauté financière internationale.

• Mettre en oeuvre des initiatives visant à favoriser une meilleure compréhension de l'économie canadienne à l'étranger.	Plan continu.	Le leadership et la participation du Canada au sein d'organisations financières internationales.

8) Un régime fiscal concurrentiel à l'échelle internationale

Plans	Calendrier	Mécanisme de suivi des progrès
• Créer un avantage canadien dans des domaines comme l'impôt des sociétés et l'impôt sur les gains en capital.	Le plan de réduction des impôts de 100 milliards de dollars doit être entièrement mis en oeuvre d'ici 2004-2005. La combinaison des mesures fédérales et provinciales fera en sorte que le taux général moyen de l'impôt des sociétés au Canada sera inférieur d'environ 5 points de pourcentage au taux moyen appliqué aux États-Unis en 2005. En octobre 2000, la réduction du taux d'impôt sur les gains en capital a résulté en un taux inférieur à celui fixé aux États-Unis.	Comparaison des taux d'imposition législatif et effectif. Examen de la compétitivité accrue de l'impôt des sociétés au Canada par rapport à ses principaux concurrents.

Section III : Organisation

Objectifs stratégiques et secteurs d'activité

Le tableau de concordance suivant établit les liens, au titre des ressources pour 2002-2003, entre les objectifs stratégiques et les secteurs d'activité du ministère.

Programme / Secteur d'activité →	**Programme des politiques économique, sociale et financière**				**Programme du service de la dette publique**		**Programme fédéral de transferts aux provinces**
	Dépenses de fonctionnement		**Dépenses de programmes législatifs**				
Objectifs stratégiques ↓	**Politiques et conseils**	**Administration générale**	**Organismes financiers internationaux***	**Monnaie canadienne**	**Intérêt et autres coûts**	**PEC**	**Paiements de transfert**
	(en millions de $)						
Un cadre budgétaire durable	18,0	10,5		48,0	36 175,0	125,0	
La nouvelle économie du savoir	13,4	7,9					
Un avantage social pour le Canada	7,1	4,2					27 695,0
Un avantage mondial pour le Canada	22,9	9,0	1 123,4				
Total	61,4	31,6	1 123,4	48,0	36 175,0	125,0	27 695,0

Nota : Ventilation théorique des dépenses prévues d'après les prévisions les plus justes.
* Inclut les postes budgétaires et non budgétaires (prêts, investissements et avances).

Reddition de comptes

Le ministère des Finances exerce ses activités en application des articles 14 à 16 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qui prévoient que le ministre a la responsabilité de « la gestion du Trésor et la surveillance, le contrôle et la direction de toutes questions relatives aux affaires financières du Canada que la loi n'assigne pas au Conseil du Trésor ou à quelque autre ministre. »

Les programmes ministériels et les secteurs d'activité qui s'y rattachent relèvent de six directions stratégiques appuyées par la Direction des consultations et des communications, la Direction des services juridiques et la Direction des services ministériels. La structure organisationnelle qui figure à la page suivante indique les responsables de chaque secteur d'activité.

Veuillez consulter le tableau 1 de l'annexe A du présent rapport pour connaître la ventilation des dépenses prévues et des équivalents temps plein par programme et par secteur d'activité.

Structure des programmes, des secteurs d'activité et de l'organisation

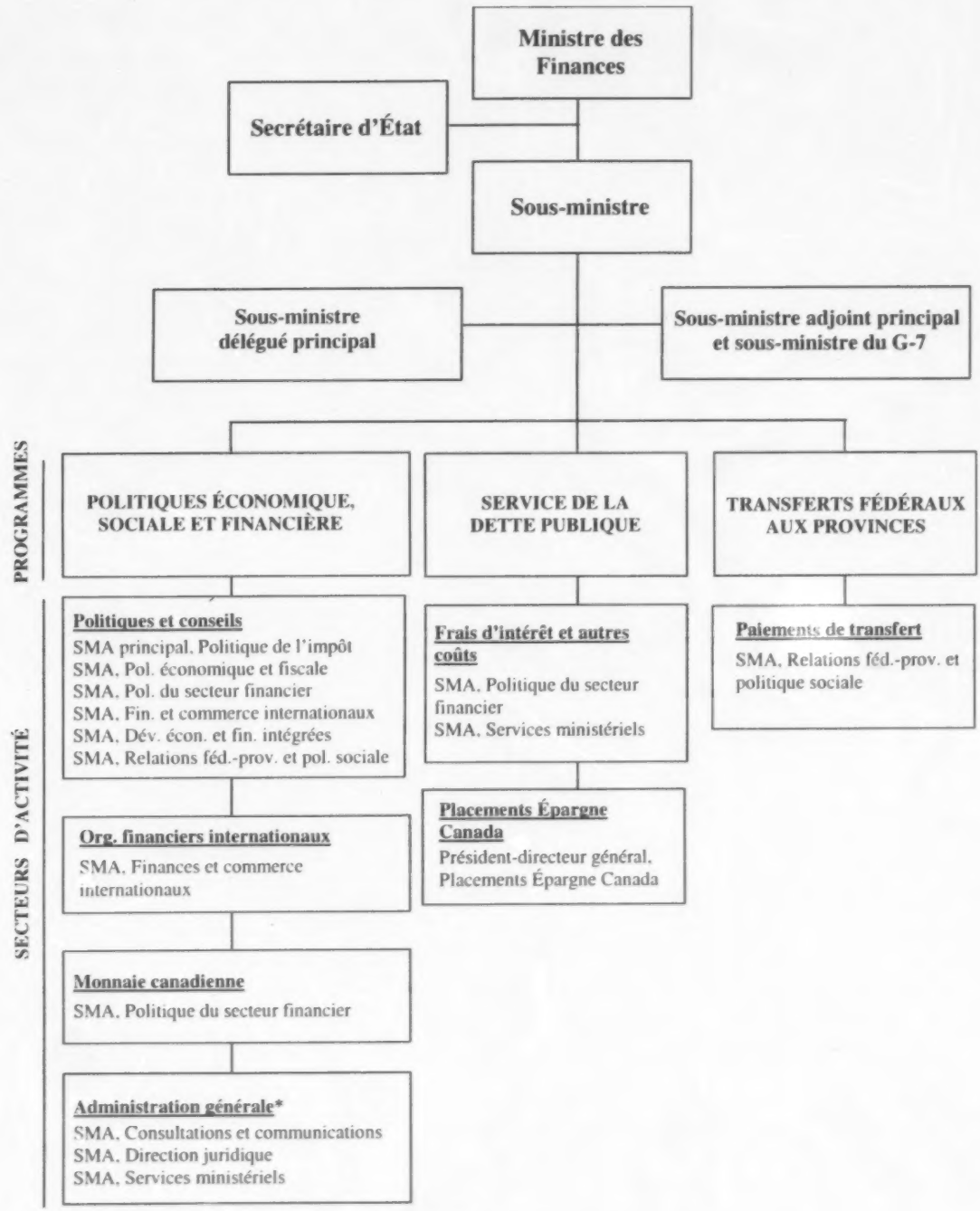

* Ce secteur d'activité comprend aussi la gestion du ministère.

Ressources humaines

Le ministère des Finances Canada est une organisation du savoir, un ministère stratégique et un organisme central qui jouit depuis longtemps d'une réputation de professionnalisme et d'excellence. Ses employés, qui sont extrêmement compétents et exceptionnellement dévoués, ont joint les rangs du Ministère parce qu'ils estiment que la fonction publique est importante, et qu'ils peuvent apporter une réelle contribution à la vie de leur pays.

Sachant que ses ressources humaines, ainsi que sa culture et son environnement, constituent ses principaux atouts, le Ministère a élaboré et mis en œuvre un nouveau Plan des ressources humaines. En septembre 2000, le ministère des Finances Canada a lancé ce Plan des ressources humaines continu dont l'objectif est de faire du Ministère le lieu de travail de choix de la fonction publique fédérale. À titre de champions, les membres du Comité exécutif ont fourni le leadership et l'orientation stratégique requise aux initiatives menées dans les secteurs suivants :

- gestion du rendement et examen des employés
- perfectionnement professionnel
- apprentissage professionnel et réseautage
- milieu de travail positif
- programme de prix et de reconnaissance
- recrutement
- langues officielles
- environnement physique et outils technologiques
- équité en matière d'emploi et respect dans le milieu de travail.

Afin de faire le point sur les réalisations touchant ce Plan, le sous-ministre et les membres du Comité exécutif tiennent une Assemblée annuelle avec les employés. Cette tribune offre au sous-ministre et aux champions du Comité exécutif la possibilité de rendre compte des réalisations au cours de l'année. Les employés peuvent également y faire part de leurs observations.

Dépenses prévues du ministère

	Dépenses prévues 2001-2002*	**Dépenses prévues 2002-2003**	Dépenses prévues 2003-2004
		(en millions de $)	
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	68 916,7	**65 019,2**	67 500,1
Non budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)†	24,2	**247,6**	30,5
Moins : Recettes disponibles	7,4	**7,4**	7,4
Total du Budget principal des dépenses	68 933,5	**65 259,4**	67 523,2
Rajustements‡‡	-460,0	**-**	-
Dépenses prévues nettes	68 473,5	**65 259,4**	67 523,2
Moins : Recettes non disponibles	183,7	**105,6**	103,5
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	13,0	**13,3**	13,5
Coût net du programme	68 302,8	**65 167,1**	67 433,2
Équivalents temps plein	806	**811**	784

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues nettes à la fin de l'exercice courant.

† Les dépenses prévues devraient augmenter en 2002-2003 en raison d'une augmentation des dépenses se rapportant à la Facilité de réduction de la pauvreté et de croissance du Fonds monétaire international. Ces dépenses devraient être réduites l'année suivante.

‡‡ La réduction des dépenses prévues est principalement attribuable à une diminution des prévisions des frais de la dette publique découlant de la baisse des taux d'intérêt.

Annexe A : Renseignements financiers

Tableau 1 : Dépenses nettes prévues et équivalents temps plein

Tableau 2 : Sommaire des paiements de transfert

Tableau 3 : Renseignements sur les paiements de transfert pour le budget des dépenses de 2002-2003

Tableau 4 : Sources de recettes disponibles et non disponibles

Tableau 5 : Coût net des programmes pour le budget des dépenses de 2002-2003

Tableau 6 : Prêts, investissements et avances (non budgétaires)

Tableau 1 : Dépenses nettes prévues et équivalents temps plein

Programme/Secteur d'activité	Dépenses prévues 2001-2002		Dépenses prévues 2002-2003		Dépenses prévues 2003-2004	
	en millions de $	ETP	en millions de $	ETP	en millions de $	ETP
Programme des politiques économique, sociale et financière						
Politiques et conseils *	1 313,1	540	**61,4**	**549**	49,4	523
Organismes financiers internationaux† ‡‡	823,1		**1 123,4**		538,8	
Monnaie canadienne	62,0		**48,0**		48,0	
Administration générale	36,3	266	**31,6**	**262**	30,0	261
	2 234,5	806	**1 264,4**	**811**	666,2	784
Programme du service de la dette publique						
Intérêt et autres coûts	39 027,0		**36 175,0**		37 977,0	
Placements Épargne Canada	173,0		**125,0**		123,0	
	39 200,0		**36 300,0**		38 100,0	
Programme fédéral de transferts aux provinces						
Paiements de transfert	27 039,0		**27 695,0**		28 757,0	
	27 039,0		**27 695,0**		28 757,0	
TOTAL§	68 473,5	806	**65 259,4**	**811**	67 523,2	784

* Les dépenses prévues pour 2001-2002 incluent une subvention de 1 250,0 millions de dollars à la Fondation canadienne pour l'innovation.

† Comprend les postes budgétaires et non budgétaires.

‡‡ Les dépenses prévues devraient augmenter en 2002-2003 en raison d'une augmentation du nombre de pays pauvres très endettés qui pourraient être admissibles à l'initiative canadienne d'allégement de la dette et en raison d'une augmentation des dépenses se rapportant à la Facilité de réduction de la pauvreté et de croissance du Fonds monétaire international. Ces montants devraient être réduits l'année suivante.

§ Le nombre d'équivalents temps plein baisse en 2003-2004 étant donné que le mandat du Canada à la présidence des réunions internationales des ministres des Finances prend fin.

Tableau 2 : Sommaire des paiements de transfert

	Dépenses prévues 2001-2002	**Dépenses prévues 2002-2003**	Dépenses prévues 2003-2004
		(en millions de $)	
Subventions			
Programme des politiques économique, sociale et financière			
Politiques et conseils*	1 250.0		
Organismes financiers internationaux†	161.0	**515,0**	145.0
Total des subventions	1 411.0	**515,0**	145.0
Contributions			
Programme des politiques économique, sociale et financière			
Organismes financiers internationaux	165.0	**160,0**	150.0
Total des contributions	165.0	**160,0**	150.0
Autres paiements de transfert			
Programme des politiques économique, sociale et financière			
Organismes financiers internationaux‡‡	278.1	**200,8**	213.3
Programme fédéral de transferts aux provinces			
Paiements fédéraux de transfert aux provinces (composante en espèces)§	27 039.0	**27 695,0**	28 757.0
Total des autres paiements de transfert	27 317.1	**27 895,8**	28 970.3
Total des subventions, contributions et autres paiements de transfert	28 893.1	**28 570,8**	29 265.3

* Les 1 250.0 millions de dollars figurant sous les dépenses prévues pour 2001-2002 représentent une subvention à la Fondation canadienne pour l'innovation.

† Les dépenses prévues devraient augmenter en 2002-2003 en raison d'une augmentation du nombre de pays pauvres très endettés qui pourraient être admissibles à l'initiative canadienne d'allégement de la dette. Ces montants devraient être réduits l'année suivante.

‡‡ Les dépenses prévues devraient augmenter en 2003-2004 au-dessus de ce qui est indiqué ici au terme des négociations sur la 13e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement.

§ Le montant qui figure sous les dépenses prévues pour 2002-2003 représente les contributions en espèces autorisées en vertu de la partie V de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*. Le tableau suivant indique le total de la contribution fédérale au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS), y compris la partie du transfert en points d'impôt :

	(en millions de $)
Total des paiements de transfert en espèces (Budget principal des dépenses)	18 600.0
Plus points d'impôt	16 716.0
Total	35 316.0

Tableau 3 : Renseignements sur les paiements de transfert pour le budget des dépenses de 2002-2003

Programme des politiques économique, sociale et financière

Secteur d'activité Organismes financiers internationaux

Objectif

- Administrer de façon responsable les souscriptions du Canada aux organismes financiers internationaux et les obligations qui s'y rattachent.

Résultats prévus

- Assurer une utilisation efficiente des ressources pour favoriser la croissance et le développement équitable de l'économie mondiale.

Jalons

- Dépôt annuel au Parlement du *Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la* Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes.

Programme fédéral de transferts aux provinces

Secteur d'activité Paiements de transfert

Objectif

- Effectuer des paiements de transfert conformément aux lois ayant trait au Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS), à la péréquation et aux autres transferts, et conformément aux ententes sur la Formule de financement des territoires.

Résultats prévus

- Administration efficace et efficiente du programme.

Jalons

- Paiements opportuns et exacts conformes aux exigences réglementaires.

Tableau 4 : Sources de recettes disponibles et non disponibles

	Dépenses prévues 2001-2002	**Dépenses prévues 2002-2003**	Dépenses prévues 2003-2004
		(en millions de $)	
Recettes disponibles			
Programme des politiques économique, sociale et financière	9,9	**7,4**	7,4
Total des recettes disponibles	9,9	**7,4**	7,4
Recettes non disponibles			
Programme des politiques économique, sociale et financière*	175,1	**105,6**	103,5
Total des recettes non disponibles	175,1	**105,6**	103,5
Total des recettes	185,0	**113,0**	110,9

* Les recettes prévues non disponibles devraient baisser en 2002-2003 étant donné que la demande de pièces de circulation devrait diminuer et que la composition des pièces de circulation devrait changer (c.-à-d. que la demande de pièces de dénomination élevée diminuera).

Tableau 5 : Coût net des programmes pour le budget des dépenses de 2002-2003

	Programme des politiques économique, sociale et financière	**Programme du service de la dette publique**	**Programme fédéral de transferts aux provinces**	**Total**
		(en millions de $)		
Dépenses nettes prévues	**1 264,4**	**36 300,0**	**27 695,0**	**65 259,4**
Plus : *Services reçus à titre gracieux*				
Installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	5,9			**5,9**
Cotisations visant la part des employés des primes d'assurance et les coûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	3,9			**3,9**
Contributions au régime d'invalidité des employés fournies par Développement des ressources humaines Canada	0,0			**0,0**
Traitements et coûts connexes des services juridiques fournis par le ministère de la Justice du Canada	3,6			**3,6**
Coût total des programmes	1 277,8	36 300,0	27 695,0	**65 272,8**
Moins : *Recettes non disponibles*	105,6			**105,6**
Coût net des programmes pour 2002-2003	**1 172,2**	**36 300,0**	**27 695,0**	**65 167,2**

Tableau 6 : Prêts, investissements et avances (non budgétaires)

	Dépenses prévues 2001-2002	**Dépenses prévues 2002-2003**	Dépenses prévues 2003-2004
		(en millions de $)	
Programme des politiques économique, sociale et financière			
Organismes financiers internationaux*	196,2	**247,6**	30,5
Total	196,2	**247,6**	30,5

* Les dépenses prévues baissent en 2003-2004 parce que celles se rapportant à la Facilité de réduction de la pauvreté et de croissance du Fonds monétaire international devraient être réduites.

Annexe B : Initiatives horizontales

Initiatives législatives et réglementaires

Lois et/ou règlements	Résultats escomptés
Règlement pris en conformité avec l'adoption du projet de loi C-8, *Loi constituant l'Agence de la consommation en matière financière du Canada et modifiant certaines lois relatives aux institutions financières*.	♦ Achèvement du règlement requis pour une mise en oeuvre intégrale de l'intention de principe du projet de loi C-8.
Projet de loi de mise en oeuvre des dispositions sur la régie des sociétés, des lois sur le secteur financier et des dispositions sur la protection des souscripteurs prévues dans la *Loi sur les sociétés d'assurance*.	♦ Conformément aux modifications apportées à la *Loi sur les sociétés par actions* et aux modifications qui ont été apportées dans le secteur, le projet de loi modernisera ces dispositions dans les lois sur le secteur financier.
Le *Tarif des douanes* autorise le gouvernement à répondre constamment aux besoins de compétitivité de l'industrie canadienne et à faire respecter les droits et les obligations du Canada conformément aux ententes et accords internationaux auxquels il souscrit.	♦ Au moyen de décrets et de dispositions réglementaires, le gouvernement interviendra si nécessaire pour répondre aux besoins de compétitivité de l'industrie canadienne et faire respecter les droits et les obligations du Canada en application des ententes et des accords internationaux.
Législation sur la taxe de vente et la taxe d'accise – Un projet de loi sera déposé pour instaurer des mesures relatives à la taxe sur les produits et services et à la taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) qui ont été annoncées en décembre 2001, ainsi que des augmentations des taxes sur le tabac annoncées le 1er novembre 2001.	♦ Ces modifications amélioreront le fonctionnement et l'équité du régime fiscal dans ces domaines, protégeront les recettes et veilleront à ce que la législation produisent les effets stratégiques escomptés.
Dépôt d'un projet de loi pour mettre en oeuvre la Loi sur le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien annoncée dans le budget de 2001.	♦ Le nouveau droit financera les dépenses effectuées pour accroître la sûreté du transport aérien annoncées dans le budget de 2001.
Loi sur la taxe d'accise et règlement pris en application de la partie IX de la Loi (TPS/TVH) – D'autres modifications pourraient être apportées de temps à autre à la *Loi sur la taxe d'accise* et au règlement pris en application de la partie IX de la Loi pour corriger des problèmes stratégiques ou techniques nouveaux.	♦ Par ces modifications, le gouvernement réglera des problèmes techniques, éclaircira des dispositions ambiguës, donnera suite aux décisions des tribunaux, tiendra compte d'autres modifications législatives ou y réagira, et mettra en oeuvre des changements de politique (y compris des modifications qui pourraient être annoncées par voie de communiqué de presse).

Lois et/ou règlements	Résultats escomptés
Loi de 2001 sur l'accise et règles et règlements connexes – Nouveau cadre législatif régissant la taxation fédérale des spiritueux, du vin et des produits du tabac.	♦ La loi actuelle sera remplacée par une structure fiscale moderne et souple qui tient compte des besoins de l'industrie et du gouvernement. Un projet de loi a été déposé à la Chambre des communes en décembre 2001.
Un nouveau règlement est requis afin de prescrire le moment et la manière de verser des paiements de péréquation compensatoires conformément à la *Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve*.	♦ Le règlement permettra à Ressources naturelles Canada de verser des paiements de péréquation compensatoires à Terre-Neuve conformément aux modalités de la *Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve*.
Mise en oeuvre des conventions fiscales	♦ Le gouvernement déposera un projet de loi pour approuver et mettre en oeuvre des conventions fiscales nouvelles et modifiées entre le Canada et d'autres pays.
Projet de loi de 2001 visant l'impôt sur le revenu	♦ Dépôt d'un projet de loi comprenant des dispositions de mise en oeuvre des mesures d'impôt sur le revenu pour donner suite au budget de 2001, notamment : ♦ Déduction des frais d'outillage des apprentis mécaniciens de véhicules automobiles; ♦ Éducation de base des adultes – Déduction d'impôt pour l'aide au titre des frais d'inscription; ♦ Élargissement du crédit d'impôt pour études; ♦ Promotion de la gestion durable des terres à bois; ♦ Établissement permanent du taux d'inclusion de 50 % des gains en capital découlant des dons de certains titres cotés en bourse à des organismes de bienfaisance; ♦ Amélioration des incitatifs fiscaux au titre des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique; ♦ Report des acomptes provisionnels d'impôt pour les petites entreprises.

Lois et/ou règlements	Résultats escomptés
Diffusion possible, en 2002, d'un projet de loi technique en matière d'impôt sur le revenu	♦ Sous réserve des nécessités du service, le ministère pourrait publier, aux fins de consultation, d'autres propositions techniques modifiant l'impôt sur le revenu.
Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes – Des dispositions réglementaires seront édictées pour mettre en oeuvre les dispositions de la Loi concernant la déclaration des mouvements transfrontaliers d'espèces et d'effets et des opérations visées par règlement, l'identification des clients, la tenue de documents et le respect de la loi.	♦ Ce règlement renforcera les mesures actuelles de lutte contre le blanchiment de capitaux en vigueur au Canada en ajoutant des mécanismes visant à améliorer la détection du blanchiment de fonds et à y faire échec. Il permettra aussi au Canada de s'acquitter de ses engagements de mise en oeuvre de normes internationales de lutte contre le blanchiment de capitaux.
Des dispositions réglementaires seront édictées afin de mettre en oeuvre des dispositions au sujet de la déclaration des doutes concernant le financement d'activités terroristes et les biens de terroristes.	♦ Ce règlement donnera suite à l'engagement pris par le gouvernement canadien d'instaurer de nouvelles mesures visant à détecter le financement des activités terroristes et à y faire échec. Il permettra aussi au Canada de s'acquitter de ses engagements de mise en oeuvre de normes internationales de lutte contre le financement des activités terroristes.

Stratégie de développement durable

Le développement durable est défini comme étant le développement qui permet de répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de réaliser les leurs, et il est un engagement clé de tous les ministères fédéraux. En 1995, la *Loi sur le vérificateur général* a été modifiée de manière à exiger de chaque ministère qu'il prépare et mette à jour une stratégie de développement durable (SDD). Ces stratégies sont déposées à la Chambre des communes, et le commissaire à l'environnement et au développement durable vérifie dans quelle mesure progresse leur mise en oeuvre.

Une SDD a pour objet d'exposer les objectifs et les plans d'action d'un ministère en vue d'intégrer le développement durable à ses politiques, programmes et opérations sur des périodes de planification de trois ans. Déposée à la Chambre des communes en 1997, la première SDD du ministère des Finances a constitué un outil précieux pour illustrer de quelle façon les plans économiques et financiers du gouvernement fédéral contribuaient au développement durable au Canada. La stratégie expliquait également l'approche adoptée par le Ministère et la contribution aux objectifs environnementaux et aux enjeux internationaux du développement durable, en plus de montrer comment il entendait améliorer sa performance environnementale dans l'exercice de ses activités.

La stratégie du ministère mise à jour pour 2001-2003, qui a été déposée en février 2001, repose sur les assises solides établies par la SDD de 1997 et sur les progrès accomplis par le Ministère et l'ensemble du gouvernement au cours des trois dernières années au chapitre de la promotion du développement durable. Comme la première stratégie, celle de 2001-2003 est axée sur les secteurs prioritaires où le Ministère peut apporter une contribution unique et importante au développement durable, au Canada comme à l'échelle internationale. Les stratégies du ministère pour 1998-2000 et 2001-2003 sont à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca/purl/susdev-f.html.

Les deux principaux objectifs du Ministère en matière de développement durable pour 2001-2003 consistent à assurer l'équité entre les générations et à intégrer plus étroitement les enjeux et les objectifs économiques, sociaux et environnementaux à l'élaboration des politiques. Pour réaliser ces objectifs, la stratégie pour 2001-2003 établit quatre aspects ou « questions clés » sur lesquels le ministère fondera son action dans les trois prochaines années : bâtir un avenir durable; intégrer l'économie et l'environnement; favoriser le développement durable dans l'économie mondiale et rendre les opérations plus écologiques. Le plan d'action pour le développement durable du ministère établit un certain nombre d'objectifs et de mesures ciblées pour 2001-2003 relativement à chacun de ces quatre aspects. La SDD pour 2001-2003 renouvelle également l'approche du ministère sur le plan de la gestion interne du développement durable.

Un exposé détaillé des objectifs, des mesures et des résultats prévus au ministère en matière de développement durable en 2002-2003 se trouve à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca/toce/2002/susdevplanf.html.

Annexe C : Autres renseignements

Rapports législatifs et ministériels

Budget fédéral canadien

Dépenses fiscales et évaluations du gouvernement du Canada

L'économie en bref – Trimestriel

Mise à jour économique et financière

Rapport annuel de Placements Épargne Canada
(http://www.cis-pec.gc.ca/fr/corporate_home.asp)

Rapport annuel du ministre des Finances au Parlement sur les opérations du compte du fonds des changes

Rapport financier annuel du gouvernement du Canada et Tableaux de référence financiers

Rapport ministériel sur le rendement

Rapport sur les activités exécutées en vertu de la Loi sur l'accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes

Rapport sur les plans et les priorités

Rapport sur la gestion de la dette

Revue financière – Mensuel

Stratégie de développement durable

Stratégie de gestion de la dette

Titres du gouvernement du Canada – Trimestriel

Centre de distribution
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0G5
Tél. : (613) 995-2855

À l'exclusion du Rapport annuel de Placements Épargne Canada, ces rapports se trouvent sur le site Web du ministère des Finances Canada à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca.